

Prostitution des jeunes dans les Yvelines : Diagnostic partagé et préconisations



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ	4
I. Méthodologie et conduite du diagnostic	4
A. Identification et mobilisation des partenaires	4
B. Le questionnaire en ligne	4
C. Des temps d'échange avec des professionnel.les et des jeunes	5
D. Les professionnel.les ayant contribué au diagnostic	6
II. Les jeunes en situation de prostitution, probable ou avérée, identifié.es dans les Yvelines	7
A. Le repérage des jeunes en situation de prostitution par les professionnel.les interrogé.es	7
B. Nombre de situations retenues pour le diagnostic	9
C. Profil des jeunes en situation de prostitution repéré.es par les professionnel.les interrogé.es	9
1. Les filles surexposées au risque prostitutionnel	9
2. Une majorité de jeunes âgé.es de 15 à 17 ans	11
3. Une majorité de jeunes français.es, un quart de jeunes étranger.es	12
D. Des parcours de vie marqués par des vulnérabilités importantes	12
1. Des vulnérabilités systématiques dans les parcours de vie	12
2. Un contexte sociétal favorable à la prostitution	14
III. Le système prostitutionnel : l'exploitation sexuelle des mineur.es et jeunes majeur.es dans les Yvelines	15
A. Les zones géographiques de prostitution connues	15
B. Les formes de prostitution identifiées	17
C. L'achat d'actes sexuels : le recours à la prostitution des jeunes dans les Yvelines	17
D. Le proxénétisme sur mineur.es et jeunes majeur.es dans les Yvelines	20
PARTIE 2 : LES PRÉCONISATIONS	22
I. Ressources et besoins des professionnel.les remontés au cours du diagnostic	22
II. Elaboration des préconisations	23
A. Méthodologie	23
B. Préconisations issues du groupe de travail	24
Thématique n°1 - Quelle communication au service de la prévention ?	24
Thématique n°2 – Accompagnement social global et postures professionnelles	26
Thématique n°3 – Formation et soutien aux professionnel.les	29
CONCLUSION : 4 AXES PRIORITAIRES POUR LA PERIODE 2023-2025	31
SYNTHESE DES PRECONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL	32
ANNEXES	33
Annexe 1 : Revue de presse des articles parus entre 2020 et 2023 et traitant de prostitution des jeunes dans les Yvelines	33
Annexe 2 : Questionnaire en ligne à destination des professionnel.les yvelinois.es	35
Annexe 3 : Prostitution : comment repérer ? Extrait du guide de l'Amicale du Nid, « Prostitution – Osons en parler »	40
Annexe 4 : Questions et cas pratique présentés lors des réunions du groupe de travail d'élaboration des préconisations	42

INTRODUCTION

En novembre 2021, un premier plan national de lutte contre la prostitution des mineur.es, dit « Plan Taquet »¹, a été présenté par le gouvernement français. A la même époque, la Préfecture des Yvelines, via sa Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DDFE), a demandé à l'Amicale du Nid de conduire un état des lieux de la prostitution des mineur.es sur le département. Le sujet n'était pas nouveau sur ce territoire puisqu'un premier diagnostic de la prostitution mené en 2017 avait déjà mis en lumière plus de 80 situations de mineur.es ou très jeunes majeur.es en situation de prostitution, soit près de la moitié des personnes identifiées par les partenaires ayant contribué à l'étude². Pour autant, le choix avait été fait de cibler davantage ce diagnostic sur la prostitution visible d'adultes (principalement dans le secteur de la forêt de Saint-Germain), qui faisait consensus auprès de l'ensemble des acteurs interrogés. Nous constatons ici une évolution importante dans la prise de conscience de l'ampleur du phénomène de la prostitution des jeunes et de la nécessité d'agir pour prévenir les violences prostitutionnelles et protéger les enfants et adolescent.es qui en sont victimes. Cinq ans après le diagnostic de 2017, la prostitution des jeunes, majoritairement discrète, ne fait plus débat : institutions et associations sont apparues fortement mobilisées et en demande dès l'annonce du projet en décembre 2021.

La démarche de diagnostic a été présentée à un Comité technique départemental piloté par la DDFE, le 15 décembre 2021. La dizaine d'acteurs présents a décidé d'élargir la collecte de données pour y inclure les situations de jeunes majeur.es, jusqu'à 25 ans. Le constat était en effet fait sur le terrain que celles.ceux-ci sont souvent entré.es dans la prostitution lorsqu'elles.ils étaient mineur.es et que cette continuité doit être prise en compte dans l'accompagnement de ces jeunes avant et après leur majorité.

L'état des lieux entendait répondre à quatre objectifs :

- Poursuivre la sensibilisation des acteurs institutionnels et de terrain sur la question de la prostitution en général, celle des mineur.es et jeunes majeur.es en particulier.
- Mieux connaître et objectiver la prostitution des jeunes dans les Yvelines, affiner les données issues du premier diagnostic : sous quelles formes la prostitution des jeunes est-elle présente dans le département ? Qui sont les jeunes concerné.es ? Quels sont leurs parcours de vie ? Comment sont-elles.ils pris.es en charge ?
- Recueillir les ressources et les besoins des professionnel.les : quelles expériences ont-elles.ils du repérage et de l'accompagnement d'enfants et d'adolescent.es concerné.es par la

¹ Gouvernement, « Lancement du premier plan national de lutte contre la prostitution des mineurs », *Dossier de presse*, 2021 : <https://www.gouvernement.fr/actualite/premier-plan-national-contre-la-prostitution-des-mineurs>

² Amicale du Nid, *Diagnostic de la prostitution dans quatre départements d'Île-de-France*, Décembre 2017 : <http://amicaledunid.org/ressources/diagnostic-de-la-prostitution-dans-quatre-departements-dile-de-france/>

prostitution ? Quels modes d'intervention ont-elles.ils développé ? A quels obstacles se heurtent-elles.ils ?

- Proposer des pistes d'action concrètes : quelles préconisations peut-on formuler pour mieux intervenir auprès des mineur.es et jeunes majeur.es en situation ou en risque de prostitution ? Comment soutenir les professionnel.les qui rencontrent ces jeunes ?

L'état des lieux a été conduit en deux grandes étapes, entre mars 2022 et février 2023 :

- Une phase de diagnostic partagé avec un recueil de données, via un questionnaire en ligne, complété par 4 temps d'échange, de mars à octobre 2022. Une restitution des éléments recueillis a été effectuée à l'occasion du colloque « Prostitution des mineurs et jeunes majeurs : comprendre, repérer et accompagner », qui s'est déroulé à Vélizy le 17 novembre 2022.
- Une phase de co-élaboration de préconisations, avec la mise en place d'un groupe de travail interdisciplinaire, de novembre 2022 à février 2023.

Ce document présente les principaux résultats de ces travaux.

Prostitution : de quoi parle-t-on ?

→ La prostitution n'est pas définie en tant que telle dans la loi française. La définition que nous avons retenue pour ce diagnostic, et que nous avons présentée aux partenaires ayant contribué à l'étude, est celle de l'Amicale du Nid, construite à partir de son expérience de plus de 70 ans dans l'accompagnement de personnes en situation de prostitution. Cette définition se rapproche de la définition du « recours à la prostitution » présente dans le code pénal³.



Extrait du guide de l'Amicale du Nid, « Prostitution, osons en parler – Points de repères à l'usage des professionnel.les »⁴

→ Nous employons par ailleurs l'expression de « système prostitutionnel », repris par la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Cette notion renvoie à l'idée que :

- la prostitution s'inscrit dans un contexte sociétal marqué par des rapports inégalitaires (inégalités entre les femmes et les hommes, inégalités économiques, racisme, rapports internationaux inégalitaires) ;
- la prostitution est une interaction entre trois catégories d'acteurs : des « clients », des proxénètes et des personnes en situation de prostitution (que celles-ci soient mineures ou majeures).

³ Le code pénal définit le recours à la prostitution comme « le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations de nature sexuelle d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage. » (article 661-1)

⁴ Amicale du Nid, *Prostitution. Osons en parler. Points de repères à l'usage des professionnel.les*, 2022. Le guide est disponible en version numérique sur le site de l'Amicale du Nid : <https://amicaledunid.org/ressources/prostitution-osons-en-parler-points-de-reperes-a-lusage-des-professionnel-les/>

PARTIE I : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

I. Méthodologie et conduite du diagnostic

Le diagnostic partagé a été réalisé au moyen d'un questionnaire en ligne envoyé aux professionnel.les pouvant être amené.es à rencontrer des mineur.es ou jeunes majeur.es en situation ou en risque de prostitution.

Les données ont été complétées par 4 temps d'échanges organisés avec des professionnel.les et des jeunes, ainsi que par une revue de presse des articles traitant de prostitution et de proxénétisme sur des mineur.es ou jeunes majeur.es dans les Yvelines entre 2020 et 2023 (*la revue de presse est disponible en annexe I*). Une simulation sur un tchat et une recherche sur Instagram ont été ajoutées pour illustrer la présence de « clients » de la prostitution, susceptibles d'acheter des actes sexuels via Internet auprès de jeunes sur le territoire (*voir III-C. L'achat d'actes sexuels : le recours à la prostitution des jeunes dans les Yvelines*).

A. Identification et mobilisation des partenaires

Un Comité technique a été mis en place sous l'impulsion de la DDFE le 15 décembre 2021, réunissant la Préfecture, le Parquet, le Conseil départemental, l'Education nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, la police et la gendarmerie. Cette réunion a été l'occasion de présenter la méthodologie envisagée, recueillir les attentes de chacun.e vis-à-vis de l'état des lieux et réfléchir ensemble aux partenaires à mobiliser.

Sur cette base, une liste de contacts a été établie avec la DDFE, comprenant les institutions présentes lors du Comité, auxquelles ont été ajoutées d'autres structures, intervenant auprès des jeunes et susceptibles d'envoyer le questionnaire au sein de leurs services et dans leurs réseaux partenariaux : associations de prévention spécialisée et d'aide aux victimes, missions locales, points accueil et écoute jeunes, Université...

B. Le questionnaire en ligne

La DDFE a diffusé le questionnaire auprès des structures listées à partir du mois de mars 2022. Des points réguliers ont été réalisés par téléphone, avec l'Amicale du Nid, afin de suivre l'évolution des réponses et de relancer de manière ciblée les acteurs manquants.

Auto-administré via Google Form, le questionnaire était composé de quatre parties :

I- Le repérage de mineur.es et jeunes majeur.es (jusqu'à 25 ans) en situation, probable ou avérée, de prostitution

II- La description des situations identifiées

III- La prise en charge des mineur.es et jeunes majeur.es en situation, probable ou avérée, de prostitution

IV- Les ressources et les besoins

Les parties II et III s'adressaient uniquement aux professionnel.les ayant déjà eu connaissance de situations de prostitution parmi les jeunes rencontré.es par leur structure. La partie IV pouvait être remplie par toutes et tous, avec des questions variant selon ce qui avait été renseigné au préalable.

(Le questionnaire complet est disponible en annexe 2).

Le questionnaire avait pour objectif de faire remonter deux types de données :

- Des éléments sur les situations de prostitution identifiées, de manière probable ou avérée, par les acteurs de terrain : les jeunes concerné.es et les faits de prostitution.
- Des éléments sur les pratiques professionnelles des répondant.es : les ressources déployées pour la prise en charge des victimes de prostitution, les besoins, les leviers et les difficultés rencontrées.

Le questionnaire a été conçu comme un outil de collecte de données mais aussi d'information au sujet du système prostitutionnel. De courts paragraphes sur la législation française en vigueur, concernant la prostitution des mineur.es et le proxénétisme, ont été introduits, ainsi que des éléments sur les indicateurs de repérage les plus fréquents dans les situations connues par l'Amicale du Nid. Par ailleurs, il était possible de répondre au questionnaire collectivement, en indiquant le nombre de professionnel.les consulté.es. Cette modalité de réponse a été pensée comme un moyen d'aborder le sujet de la prostitution en équipe, à l'échelle d'un service ou d'une structure.

229 professionnel.les ont répondu au questionnaire en ligne⁵.

C. Des temps d'échange avec des professionnel.les et des jeunes

Afin de compléter les réponses obtenues via le questionnaire en ligne, deux réunions ont été organisées avec 9 professionnel.les de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), travailleurs.euses sociaux.les et

⁵ 129 réponses ont été obtenues, dont 16 collectives. Les réponses collectives ont concerné entre 3 et 23 professionnel.les selon les structures répondantes.

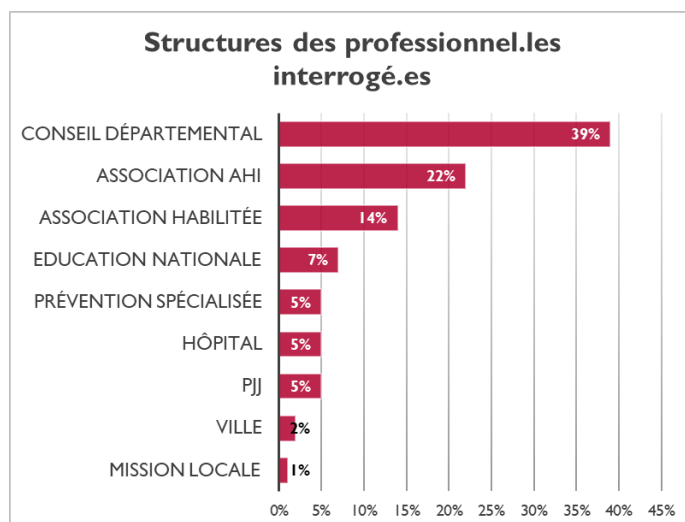
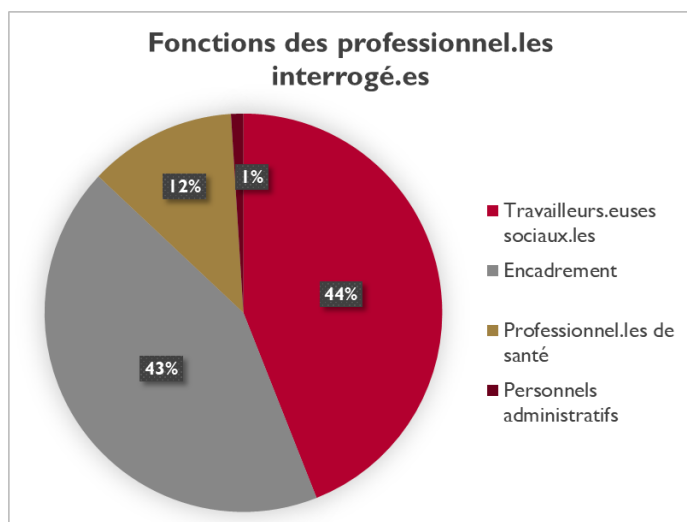
psychologues, dans les locaux de la Direction territoriale de la PJJ à Versailles, les 29 septembre et 4 octobre 2022. Un entretien téléphonique a par ailleurs eu lieu avec la travailleuse sociale de l'Amicale du Nid en charge de la permanence d'accueil et d'accompagnement dans les Yvelines, à destination des adultes en situation de prostitution. Ces permanences, installées dans les locaux du CIDFF 78 à Poissy et Guyancourt, sont amenées à recevoir des jeunes majeures concerné.es par la prostitution.

Enfin, un temps d'échange avec les jeunes du Comité d'Avenir de Vélizy a eu lieu à l'espace jeunes de la ville le 11 mai 2022, à l'initiative du Service Départemental à la Jeunesse à l'engagement et aux Sport de l'Académie de Versailles et de la Mairie de Vélizy. 6 jeunes âgé.es de 14 à 20 ans, deux animatrices et un élu ont pu échanger avec l'Amicale du Nid et la DDFE sur le système prostitutionnel, les idées reçues, les situations de prostitution repérées dans leur entourage, la loi mais aussi les besoins en prévention dans les établissements scolaires et universitaires.

Les éléments partagés par les professionnel.les et les jeunes au cours de ces échanges ont été intégrés à notre analyse quantitative et qualitative.

D. Les professionnel.les ayant contribué au diagnostic

Au total, ce sont 239 professionnel.les qui ont participé au diagnostic de la prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es via le questionnaire en ligne et/ou les entretiens.



La répartition entre les fonctions d'encadrement et de terrain est équilibrée avec 43% de responsables de structure ou de service (104 professionnels) et 44% de travailleurs.euses sociaux.les (105). 12% des participant.es sont des professionnel.les de santé (29).

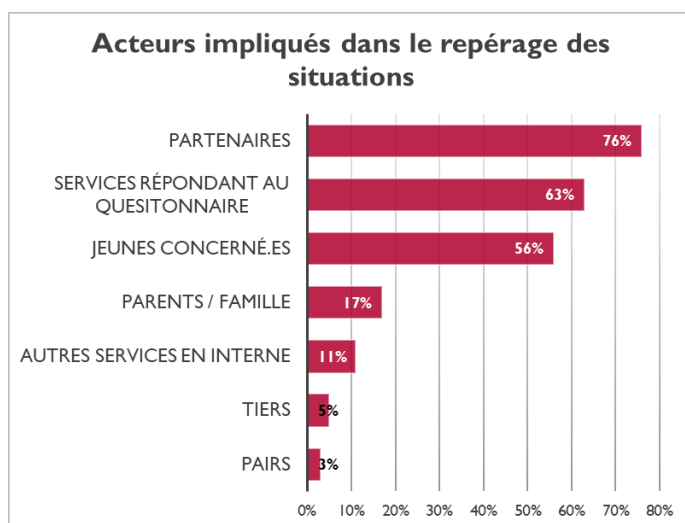
Le Conseil départemental est la structure la plus représentée avec 39% des professionnel.les interrogé.es (93). Celles et ceux-ci travaillent principalement dans les services d'accueil, d'accompagnement et de prévention de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et en polyvalence de secteur mais aussi à la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP). 22% des répondant.es travaillent dans des associations du secteur « Accueil, hébergement, insertion » (53), 14% dans des associations habilitées protection de l'enfance (35), 7% à l'Education nationale (18), 5% dans des services de prévention spécialisée, des structures hospitalières et à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (respectivement 12, 11 et 11).

II. Les jeunes en situation de prostitution, probable ou avérée, identifié.es dans les Yvelines

Les éléments fournis par les professionnel.les interrogé.es nous permettent de faire un chiffrage *a minima* des mineur.es en situation de prostitution repéré.es dans les Yvelines. Les paragraphes suivants présentent le nombre de situations retenues pour ce diagnostic, ainsi que des éléments de profils (sexe, âge, nationalité) et de parcours de vie des jeunes concerné.es.

A. Le repérage des jeunes en situation de prostitution par les professionnel.les interrogé.es

64% des professionnel.les interrogé.es (soit 153) ont déjà eu connaissance de situations de prostitution parmi les jeunes rencontré.es par leur structure. Le repérage des situations implique généralement plusieurs acteurs : les jeunes elles.eux mêmes qui confient leur situation dans plus de la moitié des cas (56%) mais aussi le réseau partenarial (76%) et, dans une moindre mesure, les familles (17%) et les pairs (3%).



Les indicateurs de repérage mis en avant par les répondant.es au questionnaire sont multiples. Ils renvoient à des aspects matériels et comportementaux des jeunes mais aussi aux mécanismes du système prostitutionnel, en particulier aux facteurs de vulnérabilité préexistants à l'entrée dans la prostitution (voir II-D-I- Des vulnérabilités systématiques dans les parcours de vie), aux conséquences des violences subies et à la question de l'emprise. Le tableau ci-dessous liste les signaux cités par les professionnel.les interrogé.es :

Indicateurs de repérage cités par les répondant.es au questionnaire en ligne

Changement d'apparence : tenue vestimentaire hypersexualisée, maquillage...	42%
Fugues	38%
Sommes d'argent inexplicables, « aisance » financière	29%
Echanges avec des hommes plus âgés sur les réseaux sociaux	27%
Problèmes gynécologiques	17%
Consumérisme, objets de luxe	16%
Décrochage scolaire, déscolarisation	16%
Activités la nuit	15%
Présence d'hommes sur le parking, dans les chambres...	15%
Situation d'errance	12%
Consommations de drogue, alcool...	11%
Voitures passant chercher / ramener les jeunes	11%
Emprise (par le petit copain notamment)	10%
Relations sexuelles / affectives avec des hommes plus âgés	10%
Situation abandonnique, carences affectives, relations familiales défailtantes...	9%
Changement de comportement / discours : hypersexualisation, banalisation de la prostitution, mise en avant du fait qu'il n'est pas nécessaire de trouver un travail...	6%
Violences antérieures (sexuelles notamment)	5%
Mises en danger	3%
Isolement, marginalisation	2%
Plusieurs téléphones portables	2%
Précarité	1%
Fatigue	1%
Infections sexuellement transmissibles	1%
Traces sur le corps	1%
Dissociation traumatique	1%
Angoisses	1%
Mal-être	1%
Locations de courte durée sur Paris	1%
Temps passés dans des hôtels	1%
Séquestration	1%
Voyages réguliers dans toute la France	1%
Fréquentation de fêtes privées	1%

Cette liste, issue des réponses au questionnaire, peut être croisée avec les principaux indicateurs de repérage présentés dans le guide de l'Amicale du Nid « Prostitution – Osons en parler » (extrait disponible en annexe 3).

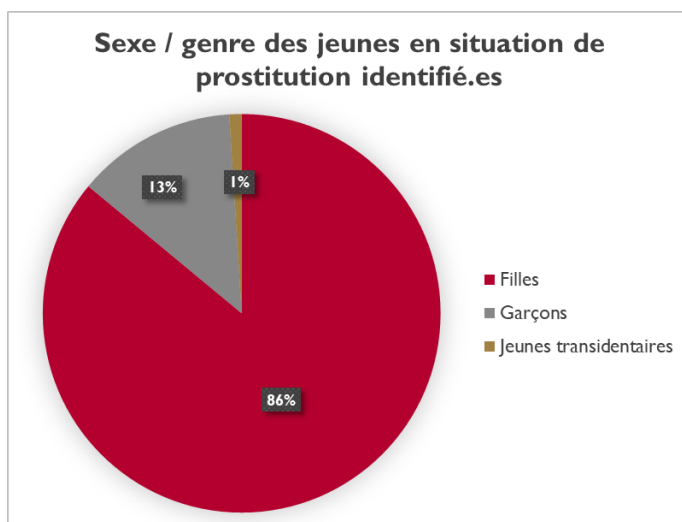
B. Nombre de situations retenues pour le diagnostic

Au total, sur la période 2019-2021, 186 situations de mineur.es et jeunes majeur.es concerné.es par la prostitution ont été rapportées par les professionnel.les interrogé.es. Après consolidation et croisement des données, au cours desquels ont été retirées les situations susceptibles de constituer des doublons et celles présentant trop peu d'éléments pour être étudiées, nous avons retenu 119 situations de jeunes pour ce diagnostic. Sauf mention contraire, les statistiques présentées dans la suite de ce rapport ont été calculées sur cette base.

Si l'on ajoute au travail de tri des données présentés ci-dessus le fait que les 239 répondant.es ne représentent par la totalité des professionnel.les des Yvelines et les difficultés à repérer le phénomène prostitutionnel, lorsque les professionnel.les ne sont pas outillé.es à cet effet, nous pouvons raisonnablement penser qu'il s'agit d'un chiffre en dessous de la réalité. Ces difficultés sont notamment liées au fait que le système prostitutionnel implique des activités illégales (principalement l'achat d'acte sexuel, le proxénétisme et la traite des êtres humains). Par ailleurs, la prostitution est rarement nommée comme telle par les jeunes qui la vivent (elles.ils parleront d'escorting, de michetonnage, de débrouille, d'aller bosser, de charbonner...) et elle reste entourée de représentations qui font obstacle à la libération de la parole, tant pour les victimes que pour les professionnel.les qui les accompagnent.

C. Profil des jeunes en situation de prostitution repéré.es par les professionnel.les interrogé.es

I. Les filles surexposées au risque prostitutionnel



Parmi les 119 jeunes en situation de prostitution repéré.es par les professionnel.les interrogé.es, 102 sont des filles (86%), 16 des garçons (13%), 1 se définit comme transidentitaire (1%). Si la part de

garçons apparaît comme non-négligeable, les filles restent très majoritaires parmi les victimes de la prostitution. La tendance apparaît d'ailleurs proche des estimations nationales concernant les adultes en situation de prostitution en France⁶ et se retrouve dans l'ensemble des diagnostics que nous avons conduits jusqu'à présent.^{es7}. Ces chiffres nous rappellent que, quel que soit l'âge des personnes concernées, la prostitution ne peut pas être considérée en dehors des rapports de domination liés au sexe et au genre qui structurent nos sociétés : la prostitution est une forme de violences sexistes et sexuelles dont les victimes sont majoritairement des femmes et des filles, et les auteurs, « clients » et proxénètes, majoritairement des hommes (*voir III-C- L'achat d'actes sexuels : le recours à la prostitution des jeunes dans les Yvelines et III-D- Le proxénétisme sur mineur.es et jeunes majeur.es dans les Yvelines*)⁸.

Le continuum des violences sexistes et sexuelles est d'ailleurs visible au niveau des parcours de vie individuels : au moins 57% des jeunes repéré.es par les professionnel.les yvelinois.es ont subi des violences, en particulier sexuelles et intrafamiliales, avant l'entrée dans la prostitution (*II-D-1- Des vulnérabilités systématiques dans les parcours de vie*).

Les garçons n'évoluent pas en dehors de ces questions. Sur les 16 situations de garçons identifiées, tous sont concernés par des violences sexuelles et/ou intrafamiliales, en tant que victimes ou co-victimes, avant l'entrée dans la prostitution. Certain.es professionnel.les expliquent de plus avoir plus de difficultés à aborder le sujet de la prostitution avec des garçons en raison d'un lien supposé entre prostitution masculine et homosexualité. Se pose ici, en creux, la question de l'homophobie et de la nécessité pour les garçons, dans notre système social sexiste, d'incarner une masculinité virile et hétérosexuelle pour ne pas courir le risque d'être stigmatisés⁹.

⁶ Dans l'étude PROSTCOST de 2015, dernière étude d'ampleur nationale sur la prostitution en France, le Mouvement du Nid et Psytel donnent les estimations suivantes concernant les personnes adultes en situation de prostitution en France : 85% de femmes, 10% d'hommes et 5% de personnes transidentitaires.

Plus récemment, parmi les 1566 personnes majeures bénéficiaires d'un accompagnement social global dans l'un des 15 départements d'intervention de l'Amicale du Nid en 2022 : 93% sont des femmes, 5% des hommes, 2% des personnes transidentitaires.

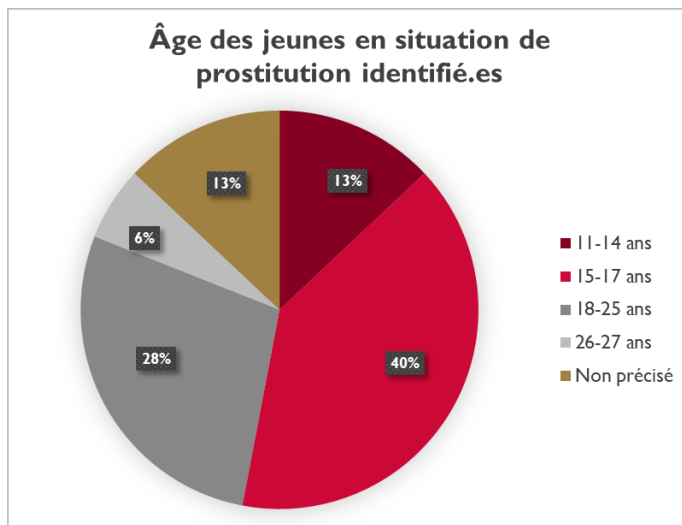
⁷ Diagnostics réalisés par l'Amicale du Nid en Ile-de-France (4 départements), Bretagne (4 départements), dans le Maine-et-Loire, le Pas-de-Calais, en Charente-Maritime, dans le Puy-de-Dôme, en Lot-et-Garonne et à Mayotte. Diagnostics de la prostitution des mineur.es dans le Val-d'Oise, en Haute-Garonne et dans les Hauts-de-Seine.

⁸ En France, la prostitution est inscrite dans les plans interministériels de lutte contre les violences faites aux femmes depuis 2011. Ainsi l'Etat français reconnaît la prostitution comme faisant partie du continuum des violences sexistes et sexuelles.

⁹ A ce sujet, voir notamment l'article de la sociologue Isabelle Clair, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel » (*Agora débats/jeunesses* 2012/1 N° 60).

Isabelle Clair écrit en introduction : « Sur mes terrains d'enquête, [l'ordre hétérosexuel] s'actualise de nombreuses façons, et notamment au travers de deux figures régulièrement convoquées dans les propos que les jeunes échangent entre eux ou avec moi : la « pute » et le « pédé ». Ces deux figures servent à nommer les stigmates (Goffman, 1975) susceptibles de s'abattre sur les filles et les garçons dont la mise en scène du sexe et de la sexualité ne correspond pas à ce qui est attendu d'elles ou d'eux ».

2. Une majorité de jeunes âgés de 15 à 17 ans

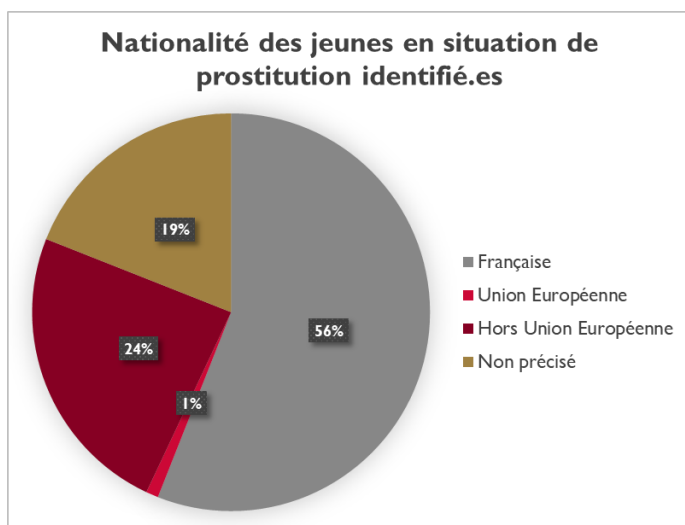


Un peu plus de la moitié des jeunes sont mineur.es (53%). 13% ont entre 11 et 14 ans¹⁰. 40% sont âgés de 15 à 17 ans. Il s'agit là de la tranche d'âge la plus représentée. Précisons ici que, si la majorité des jeunes identifiés ont entre 15 et 17 ans, elles/ils sont souvent déjà bien installés dans le système prostitutionnel, vu les indicateurs décrits par les professionnel.les. Nous émettons l'hypothèse qu'un certain nombre d'entre elles/eux aient pu entrer dans la prostitution lorsqu'elles/ils étaient plus jeunes. La nécessité de sensibiliser et former les professionnel.les, et l'entourage, au repérage apparaît ici : comme évoqué plus haut, la prostitution peut être difficile à envisager en raison des représentations sociétales et individuelles qui entourent ce sujet, et des tabous liés au sexe de manière générale, mais aussi des mécanismes même du système prostitutionnel (emprise, violences et leurs conséquences), en particulier lorsque l'on fait face à des enfants et pré-adolescent.es.

Enfin, la question de la continuité entre prostitution des mineur.es et prostitution des majeur.es se pose : dans un tiers des situations rapportées par les professionnel.les, les jeunes sont majeur.es (34%), dont 28% de moins de 26 ans. De l'expérience de l'Amicale du Nid, comme celle des professionnel.les présent.es lors de la réunion de présentation du diagnostic en décembre 2021, de nombreux.euses majeur.es en situation de prostitution sont entrés dans la prostitution lorsqu'elles/ils étaient mineur.es. Le maintien du lien à la sortie des dispositifs de protection de l'enfance apparaît ici comme un enjeu important pour continuer à accompagner ces jeunes, à leur rythme, à sortir de l'emprise et à s'émanciper du système prostitutionnel.

¹⁰ La distinction entre mineur.es de plus de 15 ans et mineur.es de moins de 15 apparaît importante d'un point de vue juridique. Tout.e mineur.e en situation de prostitution « est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative » (article 13 de la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale). Les peines encourues par les acheteurs d'actes sexuels et les proxénètes diffèrent cependant, en fonction de si la victime est âgée de plus ou moins de 15 ans (voir notamment : Loi n° 2021-478 du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste).

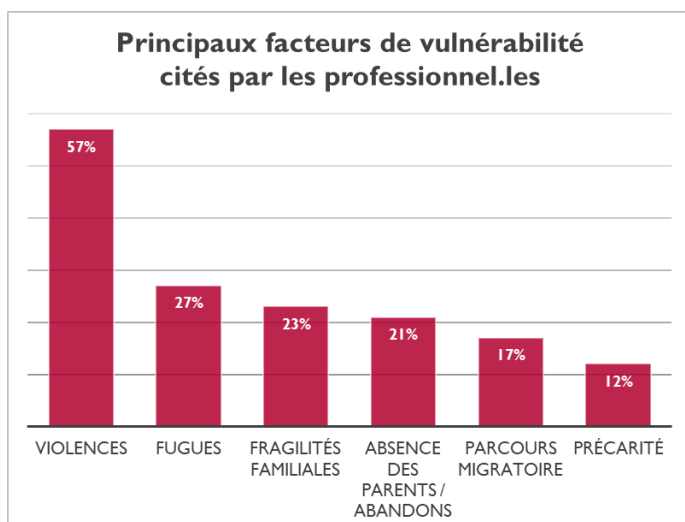
3. Une majorité de jeunes français.es, un quart de jeunes étranger.es



Plus de la moitié des jeunes repéré.es par les professionnel.les interrogé.es sont français.es (56%). Un quart sont de nationalités étrangères, dont au moins 22% originaires d’Afrique. Il s’agit en particulier de jeunes filles, mineures et jeunes majeures, venant d’Afrique sub-saharienne, de nationalité nigériane - avec une exploitation par des réseaux de traite en Italie, en Espagne et/ou en France -, congolaise, ivoirienne, angolaise, ghanéenne ou encore rwandaise. Quelques jeunes filles sont également originaires d’Europe de l’Est (Géorgie et Serbie). Des situations de jeunes garçons sont aussi décrites par les professionnel.les avec une interrogation sur de possibles réseaux de traite des êtres humains : mineurs ou jeunes majeurs non-accompagnés, arrivés principalement de pays du Maghreb, ces jeunes sont souvent en situation de prostitution auprès d’hommes, en échange de médicaments ou de produits stupéfiants, dans des secteurs bien identifiés au nord de Paris ou à Saint-Denis.

D. Des parcours de vie marqués par des vulnérabilités importantes

I. Des vulnérabilités systématiques dans les parcours de vie



L'Amicale du Nid analyse l'entrée dans le système prostitutionnel comme la conséquence d'une conjonction de facteurs fragilisants et déclenchants qui relèvent du contexte sociétal et des parcours de vie individuels. Ces facteurs de vulnérabilité, combinés à la rencontre avec des personnes déjà ancrées dans le système prostitutionnel (victimes, « clients » ou proxénètes) permettent d'expliquer le début de l'engrenage. Ces éléments sont prégnants dans les situations rapportées par les professionnel.les yvelinois.es. Elles.ils mentionnent explicitement des facteurs de vulnérabilité pour 97% des jeunes.

Le facteur le plus cité est le fait d'avoir vécu des violences avant l'entrée dans la prostitution. Ces violences ressortent dans plus de la moitié des situations (57%). Il s'agit en grande partie de violences sexistes et sexuelles ayant lieu dans le cadre de la famille : violences sexuelles pour au moins un quart des jeunes, violences conjugales ou expositions à de telles violences mais aussi prostitution et traite d'un parent ou mariage forcé. De manière générale, des difficultés intrafamiliales sont souvent présentes : fragilités du cadre familial, absence, abandon ou décès des parents, séparation, rejet, placement, parentalisation de l'enfant...

Le tableau ci-dessous donne à voir de manière plus exhaustive les facteurs de vulnérabilité explicitement nommés par les professionnel.les. Notons que l'identification de certains de ces facteurs est parfois délicate car ils peuvent aussi être des effets de la prostitution (par exemple : fugues, addictions, fragilités psychologiques, déscolarisation...). Les causes et les conséquences s'alimentent souvent dans un cercle vicieux, empêchant les personnes de s'émanciper du système prostitutionnel. Dans tous les cas, il importe de les prendre en compte dans l'accompagnement des jeunes vers d'autres possibles.

Facteurs de vulnérabilité explicitement nommés par les professionnel.les	97%
Violences	57%
<i>dont violences sexuelles</i>	26%
<i>dont violences intrafamiliales</i>	24%
Fugues	27%
Fragilités familiales	23%
Absences des parents / abandons	21%
Parcours migratoire	17%
Précarité	12%
Parcours ASE / placement(s)	11%
Séparation des parents	11%
Addictions	11%
Rejet / rupture familiale	8%
Manque de cadre / repères	6%
Fragilités / troubles psy	6%
Déscolarisation / décrochage / difficultés scolaires	6%
Décès parents	6%
Handicap / déficience intellectuelle	6%

Carences affectives	4%
Education stricte	3%
Non-reconnaissance des violences vécues	3%
Troubles psy parents	3%
Isolement	3%
Famille monoparentale	3%
Problèmes d'hébergement / rue	3%
Parentalisation	2%
Errance	2%
Dettes	1%
Alcoolisme parents	1%
Situation irrégulière	1%
Trafic de stupéfiants	1%
Fréquentations de groupes à risque	1%
Problèmes de santé parents	1%

A travers ces facteurs de vulnérabilité décrits par les répondant.es au diagnostic, transparait la question des « bénéfices secondaires »¹¹ que les jeunes retirent de la prostitution malgré les violences vécues et qu'il importe de pouvoir identifier avec elles.eux pour pouvoir proposer des alternatives adaptées. Comme souligné par un.e professionnel.le interrogé.e, « la prostitution n'est pas une question d'argent facile : soit on est dans le besoin primaire, soit la contrepartie est minuscule, soit [les jeunes] ne voient même plus l'argent ». Les « bénéfices secondaires » peuvent prendre des formes multiples et sont à rechercher du côté des vulnérabilités des jeunes en situation de prostitution. Parmi les éléments identifiés dans le questionnaire en ligne ou durant les entretiens : « la recherche d'affection », « l'envie d'être aimée et admirée », « le besoin d'une occupation / de se remplir », « la recherche d'identification féminine forte », « l'identification à des modèles de télé-réalité », « ne pas retourner à la rue », « avoir un cocktail de médicaments qui apaise »...

2. Un contexte sociétal favorable à la prostitution

Les facteurs en lien avec les parcours de vie individuels décrits ci-dessus s'inscrivent dans un contexte sociétal rendant la prostitution possible¹². Ce contexte transparait dans les réponses des professionnel.les interrogé.es. Nous avons évoqué la question du sexisme conduisant à une surexposition des filles et des femmes aux violences sexuelles, dont la prostitution (*voir I-B-I. Sexe : les filles surexposées au risque prostitutionnel*). Les répondant.es sont nombreux.euses à noter le besoin de prévention auprès des enfants et adolescent.es, concernant les relations sexuelles et amoureuses, le consentement, le respect de l'autre... Les questions de sexualité, de genre, d'orientation sexuelle sont

¹¹ Un bénéfice secondaire est un bénéfice que l'on retire consciemment ou non d'une situation a priori défavorable, mais dont l'arrêt signifierait la perte du bénéfice en question.

¹² A ce sujet, voir notamment : Coalition pour l'Abolition de la Prostitution, Héma Sibi, *Last Girl First ! La prostitution, à l'intersection des oppressions sexistes, racistes et de classe*, Editions LIBRE, 2022.

décrites comme très présentes dans les préoccupations des jeunes. Ces sujets sont parfois tabous dans les familles. Ils peuvent aussi mettre mal-à-l'aise certain.es professionnel.les, qui ne sont pas formé.es pour les aborder.

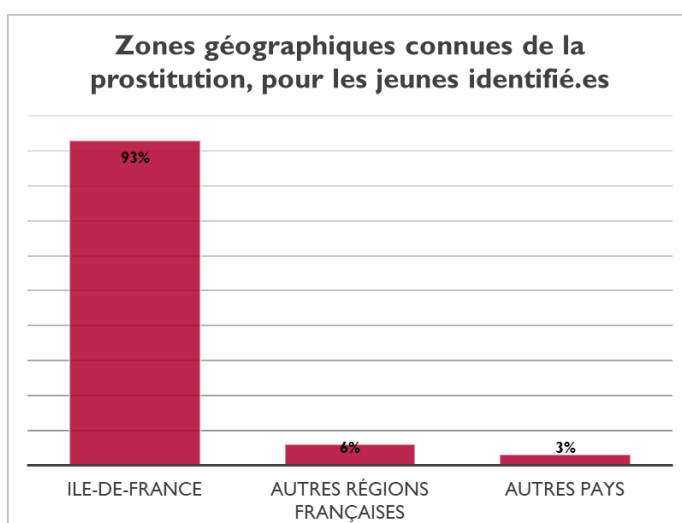
L'image des femmes et des filles véhiculée notamment par la télé-réalité et certain.es influenceurs.euses, reçue sans filtres par les jeunes, l'accès à la pornographie, qui montre une vision déformée de la sexualité et banalise des comportements misogynes et violents, mais aussi la glamourisation de la prostitution par les médias et l'industrie culturelle sont également cités.

Les réseaux sociaux, enfin, sont un sujet d'inquiétude important dans les retours des participant.es au diagnostic. S'ils ne créent pas le système prostitutionnel, ils apparaissent comme un amplificateur pour la diffusion à grande échelle des représentations évoquées ci-dessus. Ils présentent par ailleurs des risques (cyber-harcèlement, vol de contenus photos et vidéos intimes...) susceptibles d'être exploités par les proxénètes et « client » de la prostitution.

III. Le système prostitutionnel : l'exploitation sexuelle des mineur.es et jeunes majeur.es dans les Yvelines

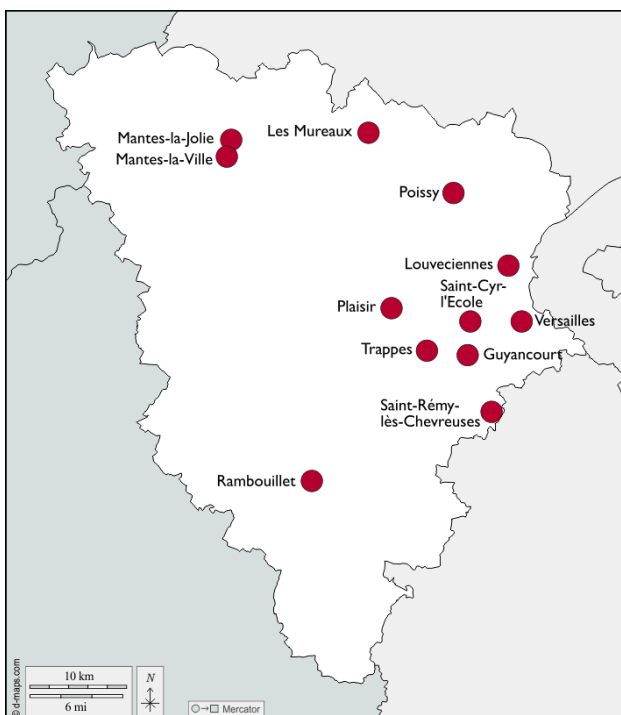
Nous avons développé les profils et les parcours de vie des jeunes concerné.es par la prostitution, repéré.es par les professionnel.les interrogé.es. Dans cette partie, il s'agit de les replacer dans le système qui les exploite, en nous intéressant aux faits de prostitution décrits et aux deux autres catégories d'acteurs du système prostitutionnel : les « clients » et les proxénètes.

A. Les zones géographiques de prostitution connues

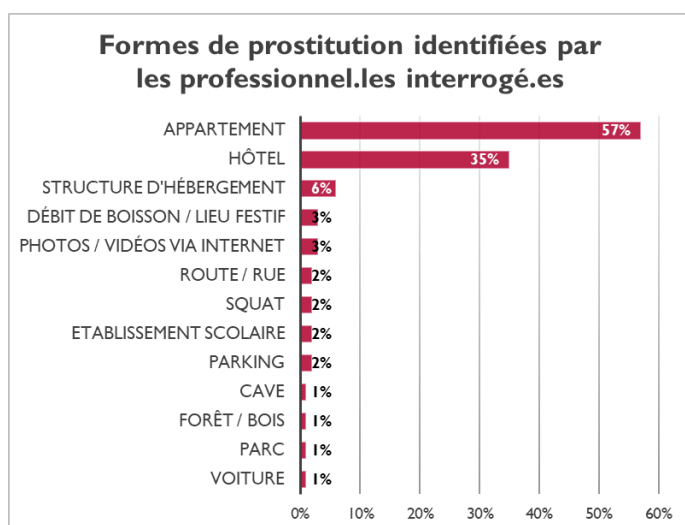


93% des faits de prostitution repérés par les professionnel.les interrogé.es ont lieu en Ile-de-France. Les Yvelines sont citées dans 29% des situations, devant Paris (18%) et la Seine-Saint-Denis (12%). Dans une moindre mesure, des faits sont identifiés en Seine-et-Marne (3%), dans le Val-d’Oise (3%) et dans les Hauts-de-Seine (2%). Ces données sont cohérentes avec le fait que nous avons exclusivement interrogé des acteurs des Yvelines. Elles restent à prendre avec précautions, les départements et communes concernés n’étant pas toujours connus des professionnel.les. De plus, les jeunes sont souvent décrit.es comme mobiles et « voyageant dans plusieurs villes » principalement en Ile-de-France, parfois au-delà (Belfort, Besançon, Bretagne, Eure-et-Loir, Lille, Marseille, Oise). Les quelques faits de prostitution dans d’autres pays concernent principalement les jeunes étranger.es, avec des violences prostitutionnelles subies au pays ou sur le parcours migratoire.

Dans les Yvelines, 13 villes ressortent des réponses des professionnel.les. Elles sont visibles sur la cartographie ci-dessous. Il nous semble intéressant de les mentionner en raison de leur situation géographique et de leur profil socio-économiques variés. Par ailleurs, cela peut permettre aux institutions de s’emparer de la problématique de la prostitution des jeunes à une échelle très locale (communes ou communautés de communes). Cependant, elles ne sont selon nous pas représentatives de la totalité du phénomène prostitutionnel dans les Yvelines : elles reflètent avant tout l’implantation des acteurs ayant répondu au diagnostic. Ainsi, comme lors de notre première étude en 2017, peu d’informations sont remontées concernant les territoires les plus ruraux du département. Un constat similaire avait émergé de notre diagnostic de la prostitution des mineur.es dans le Val-d’Oise, les professionnel.les faisant état d’un manque de visibilité en raison de l’éloignement géographique des services et institutions. Il nous semble important de porter une vigilance à ces territoires dans le déploiement qui pourrait être fait des préconisations présentées dans la suite de ce rapport (*voir Partie 2 – Les préconisations*).



B. Les formes de prostitution identifiées



En cohérence avec les chiffres nationaux émanant notamment de l'OCRTEH (office central pour la répression de la traite des êtres humains)¹³, la prostitution des jeunes repérée par les professionnel.les yvelinois.es se déroule très majoritairement dans des appartements (57%) et des hôtels (35%)¹⁴. Les autres formes de prostitution identifiées, en extérieur mais aussi dans des structures institutionnelles, des établissements de loisirs ou des sous-sols (caves, parkings...), concernent un plus petit nombre de situations (entre 1 et 6 à chaque fois).

Notons que si, dans la plupart des cas, les sollicitations des « clients » aboutissent à une rencontre avec les jeunes, trois des situations décrites en entretien concernent des jeunes filles dont des photos et vidéos à caractère sexuel ont été achetées via Internet, sans qu'il y ait de contact physique avec les acheteurs. Les actes sexuels sont ici réalisés à distance. Ce type de situation, que nous rencontrons assez régulièrement dans nos échanges avec des professionnel.les intervenant auprès des jeunes, est selon nous à prendre en compte dans les actions qui pourraient être développées sur le département, aussi bien en termes de prévention que de repérage et d'accompagnement des jeunes concerné.es.

C. L'achat d'actes sexuels : le recours à la prostitution des jeunes dans les Yvelines¹⁵

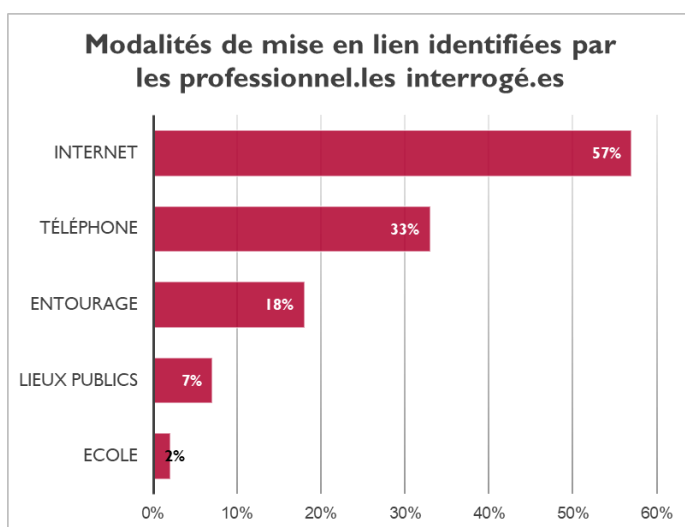
Nous disposons globalement de peu d'informations concernant les « clients » ayant recours à la prostitution de mineur.es ou de jeunes majeur.es. Comme dans l'ensemble des diagnostics réalisés

¹³ Direction centrale de la police judiciaire, Sous-direction de la lutte contre la criminalité organisée, Office central pour la répression de la traite des êtres humains, *Bilan annuel 2021* : « en 2021, la prostitution logée représente 84% des victimes recensées dans les affaires de proxénétisme traitées par les services d'enquêtes français ».

¹⁴ Les statistiques sont ici calculées sur la base des situations renseignées, soit 79.

¹⁵ Le code pénal définit le recours à la prostitution comme « le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations de nature sexuelle d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage. » (article 661-1).

jusqu'à présent, nous pouvons noter l'absence d'un profil type de « clients ». Les quelques éléments issus du questionnaire en ligne sont variés, aussi bien en termes d'âge que d'origine sociale et de liens avec les victimes. Les professionnel.les décrivent successivement des « jeunes qui gravitent dans l'environnement proche », des « hommes majeurs » et « adultes », « de 20 à 40 ans », « d'une cinquantaine d'années », « isolés en résidence sociale », « qui seraient directeurs », « rencontrés sur les réseaux sociaux » ou « dans la rue », « amis du petit amis »... Un point se dégage tout de même de ces situations a priori éclectiques, à mettre en regard avec le profil des victimes et le contexte sociétal évoqué précédemment : il s'agit exclusivement d'hommes. Aucun partenaire n'a fait remonter de situations de femmes « clientes ».



Concernant la manière dont les « clients » entrent en contact avec les jeunes en situation de prostitution, ceux-ci passent par Internet dans plus de la moitié des situations (57%)¹⁶. Cette modalité de mise en lien est souvent combinée avec l'usage du téléphone, dans au moins un tiers des cas. Les rencontres via l'entourage sont non-négligeables, bien que minoritaires (20%, dont 2% dans l'établissement scolaire). Dans 7% des situations, les jeunes sont abordé.es par des « clients » dans des lieux publics, notamment lorsqu'elles.ils sont en situation d'errance.

Une simulation sur le tchat coco.gg, régulièrement cité par les professionnel.les de la jeunesse et des forces de l'ordre que nous avons rencontrés lors de nos précédents diagnostics, nous permet d'illustrer la présence de « clients » passant par Internet pour recourir à la prostitution de mineur.es et de jeunes majeur.es dans les Yvelines. Ce tchat permet d'accéder à des discussions instantanées et localisées, en entrant ces quelques données : pseudo, âge, sexe, code postal. S'il n'est pas possible d'indiquer un âge en dessous de 18 ans dans la case correspondante, nous avons pu vérifier qu'un chiffre accolé au pseudo permet de contourner cette interdiction. Pour notre simulation, nous avons utilisé un pseudo évoquant

¹⁶ Les statistiques sont ici calculées sur la base des situations renseignées, soit 82.

une jeune fille mineure (« Lili 6 ») et avons indiqué habiter à Versailles. En une vingtaine de minutes et sans autre action de notre part, 28 fenêtres de tchat se sont ouvertes. D'après les informations que nos interlocuteurs avaient eux-mêmes renseignées, toutes les discussions provenaient d'hommes, âgés de 22 à 66 ans, originaires de 12 villes des Yvelines mais aussi des départements de l'Essonne et de l'Eur-et-Loire. La majorité montrait un pseudo, un avatar ou des messages à connotation sexuelle. Dans trois cas, les utilisateurs ont explicitement sollicité un acte sexuel tarifé via le tchat, ainsi que via le pseudo (« daddy ») pour l'un d'eux. D'autres conversations et pseudos laissaient implicitement penser à une demande de prostitution (« cherche femme » par exemple).

En voici des extraits :

blanchfellparjf: bjr vénale ?

Romain3: 16 ans
Romain3: ...

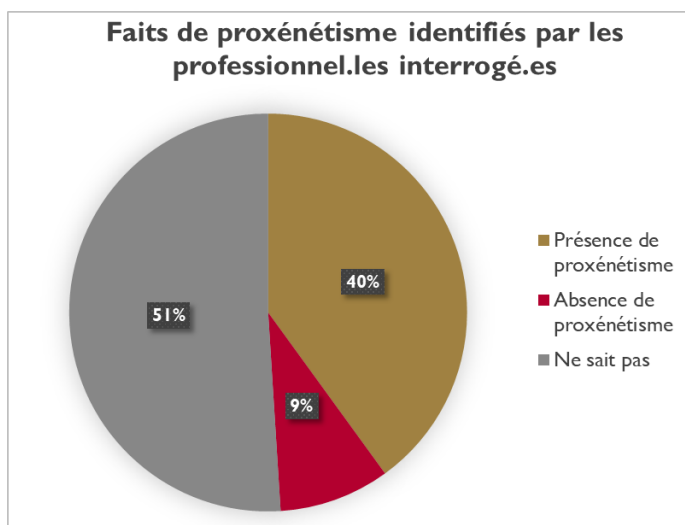
Romain7: slt tu va bien ? tu voudrais gagner de l'argent ?

Les professionnel.les faisant régulièrement mention des réseaux sociaux, comme mode de mise en lien entre les « clients » et les jeunes en situation de prostitution, nous avons également conduit une rapide recherche par géolocalisation sur Instagram. Si celle-ci ne permet pas de quantifier précisément le nombre de posts évoquant la prostitution, elle nous donne une idée de leur ampleur : en remontant les 100 premières publications localisées à Versailles, nous en avons comptabilisé 20 présentant des photos sexualisées de femmes, souvent jeunes voire très jeunes. Elles présentent des descriptions et émoticônes évoquant plus ou moins explicitement une rencontre à caractère sexuel et renvoient systématiquement vers des comptes sur d'autres réseaux sociaux (Snapchat) ou messageries privées (Whatsapp) pour une prise de contact.

Ci-dessous, quelques captures d'écran :



D. Le proxénétisme sur mineur.es et jeunes majeur.es dans les Yvelines¹⁷



Les parquets que nous avons pu rencontrer dans différents départements d’Ile-de-France (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d’Oise) partagent le constat suivant : lorsqu’il y a prostitution de mineur.es, il y a très probablement, à un moment ou un autre, du proxénétisme. Pour autant, les professionnel.les interrogé.es dans le cadre de notre diagnostic apparaissent prudent.es quant à l’identification de faits de proxénétisme dans les situations qu’elles.ils ont repérées. Dans la moitié des cas (51%), elles.ils déclarent ne pas savoir s’il y a ou non du proxénétisme. Des faits de proxénétisme sont rapportés dans 40% des situations et l’absence de proxénétisme dans 9% des situations. Nous faisons ici l’hypothèse que la mise en place de sensibilisations et formations sur la prostitution des jeunes à destination des professionnel.les pourraient permettre de repérer davantage de faits de proxénétisme.

Parmi les 48 situations pour lesquelles les professionnel.les ont déclaré la présence de proxénètes, celles.ceux-ci sont majoritairement issu.es de l’entourage des victimes (79%). Elles.ils proviennent principalement du cercle amical (42%) ou sont des petits-amis (42%). La famille est citée dans 6% des cas. Dans plus de la moitié des situations (58%), les proxénètes qualifié.es d’« ami.es » ou de « petits-amis » ont été rencontré.es sur Internet, à travers les réseaux sociaux notamment. Dans 21% des cas, la mise en contact s’est faite par des proches. Les moments de fugue et d’errance apparaissent comme particulièrement à risque, puisqu’au moins un quart des jeunes ont été approché.es dans ce cadre (25%).

¹⁷ Le code pénal définit le proxénétisme comme « le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit :

1° D’aider, d’assister ou de protéger la prostitution d’autrui ;

2° De tirer profit de la prostitution d’autrui, d’en partager les produits ou de recevoir des subsides d’une personne se livrant habituellement à la prostitution ;

3° D’embaucher, d’entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d’exercer sur elle une pression pour qu’elle se prostitue ou continue à le faire. » (article 225-5)

Quelques éléments supplémentaires sont apportés par notre revue de presse et les entretiens réalisés avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Nous avons relevé 14 affaires relayées par la presse entre 2020 et 2023, renvoyant à des faits de proxénétisme sur au moins 17 victimes mineures ou jeunes majeures. Toutes sont des jeunes filles, très majoritairement françaises (2 sont des jeunes majeures étrangères, d'origine asiatique pour l'une et sud-américaine pour l'autre). Quant aux proxénètes, 6 sont des filles ayant notamment un rôle de « rabatteuses » pour des réseaux. Au moins 4 d'entre elles étaient ou avaient été elles-mêmes en situation de prostitution. 26 sont des garçons ou des hommes. Pour ceux-ci, une distinction semble s'opérer en fonction de l'âge. Les plus jeunes sont davantage assignés à des tâches telles que la sécurité, le transport ou l'achat de nourriture. Ces adolescents ou très jeunes majeurs sont décrits par la PJJ comme ayant souvent un vécu traumatique avec des parcours de vie marqués par des violences, des abandons, de l'errance, de la petite délinquance... Ils entrent « sous l'emprise de plus grands », d'une vingtaine voire d'une trentaine d'années, notamment via les trafics de stupéfiants. Ces phénomènes de réseaux organisés, que l'on retrouve de manière similaire dans divers départements où nous sommes intervenus pour conduire des diagnostics, posent selon nous la question de la reproduction des violences en fonction du genre. La similarité des parcours de vie apparaît en effet frappante entre les jeunes filles en situation de prostitution et les jeunes garçons proxénètes, même si les violences sexistes et sexuelles sont plus prégnantes chez les jeunes filles. Dans les deux cas, des traumatismes et ruptures sont exploités par des auteurs, hommes, plus âgés, mais la place assignée n'est pas la même selon le genre : victime pour les filles, auteur pour les garçons. Ces questions étroitement liées aux stéréotypes de genre sont importantes à prendre en compte dans la prévention et l'accompagnement proposés à ces jeunes. Ceci apparaît d'autant plus pertinent que les professionnel·les mettent en avant une banalisation importante de la prostitution, liée à une vision sexiste de la sexualité et du rapport entre les femmes et les hommes parmi les jeunes qu'elles rencontrent.

PARTIE 2 : LES PRÉCONISATIONS

I. Ressources et besoins des professionnel.les remontés au cours du diagnostic

Au-delà d'une photographie des situations repérées par les professionnel.les interrogé.es, le diagnostic avait pour objectif de faire remonter les ressources et les besoins sur le territoire, pour alimenter la mise en place d'un groupe de travail d'élaboration de préconisations.

61% des répondant.es déclarent qu'il n'existe actuellement pas, ou peu, de ressources relatives à la prostitution des jeunes au sein de leur structure. 68% s'estiment insuffisamment informé.es sur le cadre législatif relatif à la prostitution en France.

Les professionnel.les décrivent des difficultés dans l'accompagnement des jeunes concerné.es, qui sont principalement de deux ordres :

- Des difficultés liées à l'emprise et aux conséquences des violences prostitutionnelles : des jeunes fuyant.es, en fugue, en errance, dans le déni ou la banalisation de la prostitution, qui adhèrent peu aux accompagnements proposés.
- Des difficultés liées au contexte institutionnel : un manque de structures adaptées aux allers-retours fréquents des jeunes et des réponses souvent tardives dues à un manque de moyens des institutions saisies.

Malgré ces obstacles, il est notable que plus de la moitié des professionnel.les ayant identifié des jeunes concerné.es par la prostitution, ont abordé le sujet avec elles.eux (54%). L'ensemble des axes de l'accompagnement social global apparaît alors mobilisé, avec une constante dans les réponses des professionnel.les : la question du lien. Celle-ci peut être déclinée à deux niveaux :

- Le développement de liens partenariaux pour travailler collectivement sur les situations et proposer des orientations. Les partenaires cités sont nombreux : Conseil départemental, Education nationale, police, gendarmerie, justice, associations d'aide aux victimes, structures de santé (notamment addictions et soins psychologiques et psychiatriques), structures jeunesse, prévention spécialisée et équipes mobiles, structures d'hébergement, structures d'insertion professionnelle.
- Le maintien du lien avec la.le jeune, y compris quand celles.ceux-ci sont en fugues, comme illustré par ces extraits de questionnaire :

« Elle nous appelle même sur les temps de fugue. Quand elle a besoin, elle sait nous interpeller. »

« Rejoindre les jeunes filles là où elles en sont, leur exprimer notre inquiétude sans chercher à les sortir de là où elles sont, sans leur promettre quoi que ce soit. Juste être là, quand elles reviendront. »

« Lorsqu'elle est présente dans l'établissement, prendre du temps avec elle. »

(extraits de réponses au questionnaire en ligne)

II. Elaboration des préconisations

A. Méthodologie

Sur la base du diagnostic partagé, le travail de co-élaboration de préconisations a débuté en novembre 2022, avec la mise en place d'un groupe de travail interdisciplinaire. Une vingtaine de professionnel.les ont pris part aux réflexions, issu.es de structures contactées préalablement dans le cadre du recueil de données : Conseil départemental, Education nationale, police, gendarmerie, Protection judiciaire de la jeunesse, associations de jeunesse, associations d'aide aux victimes, hôpitaux. L'organisation et l'animation ont été assurées par la DDFE et deux professionnel.les de l'Amicale du Nid.

L'objectif de ce groupe de travail était de produire collectivement des préconisations concrètes concernant à la fois les pratiques individuelles des professionnel.les et les pratiques structurelles de leurs établissements et institutions. Il s'agissait de proposer des pistes d'action réalisables dans le contexte législatif existant, inscrites dans le territoire des Yvelines et intégrant la dimension systémique du phénomène prostitutionnel.

Trois thématiques avaient été retenues du diagnostic, dont l'ordre de traitement a été décidé par les participant.es au groupe de travail lors de la première réunion :

- Communication et prévention : grand public, jeunes, parents (réunion du 15 novembre 2022, à Versailles)
- Accompagnement social global : dispositifs, outils, postures (réunion du 21 novembre 2022, à Versailles)
- Soutien aux professionnel.les : formation, réseau partenarial (réunion du 1^{er} décembre 2022, à Montigny-le-Bretonneux)

Sur chaque séance les travaux ont été conduits en sous-groupes avant une restitution en plénière. Les sous-groupes lors des réunions portant sur la communication et sur le soutien aux professionnel.les ont été réalisées sous la forme de brainstorming autour de questions définies au préalable par les animateurs.rices. Les sous-groupes de la réunion traitant de l'accompagnement ont été organisés autour d'un « cas pratique » d'une mineure en situation de prostitution proposé par l'Amicale du Nid (les questions et le « cas pratique » sont consultables en annexe 4).

16 préconisations ont émergé des échanges. Elles sont détaillées puis synthétisées ci-dessous.

B. Préconisations issues du groupe de travail

Thématique n°1 - Quelle communication au service de la prévention ?

Préconisation 1 : Communiquer sur les numéros d'écoute nationaux mobilisables par les jeunes et leur entourage

Suite au plan interministériel de lutte contre la prostitution des mineur.es de novembre 2021, la thématique de la prostitution est pleinement entrée dans le champ de compétences du 119 – Allo enfance en danger et du 116 000 – Enfants disparus. Les participant.es au groupe de travail préconisent de se saisir de l'obligation faite à toute structure accueillant des jeunes d'afficher une information sur le 119 pour communiquer et sensibiliser largement sur la question de la prostitution des mineur.es. Il est notamment proposé d'ajouter un bandeau dédié sur les communications 119. Dans un premier temps, un accent pourra être mis sur les structures 11-17 ans, avec l'envoi d'une information rappelant la loi sur la prostitution des mineur.es et une sensibilisation lors des réunions du réseau 11-17 ans. Dans un second temps, il est envisagé d'élargir la communication au-delà des structures jeunesse, en proposant un affichage aux structures de santé mais aussi dans des lieux très fréquentés par des jeunes tels que les gares, transports en commun, bars... Une communication grand public pourra par ailleurs être réfléchiée avec des acteurs tels que la CAF ou la MSA.

Préconisation 2 : Intégrer la prostitution dans les actions de prévention existantes

De nombreuses interventions en prévention sont déjà conduites sur le territoire, par des associations et institutions. Les participant.es au groupe de travail ont relevé avant tout le besoin de cartographier ces actions et de réunir les acteurs qui les mènent afin de mieux les coordonner et assurer leur continuité et cohérence. Cela pourrait notamment se faire dans le cadre des réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes au niveau local. Il s'agira ensuite d'intégrer de manière plus

systématique, et approfondie, la question de la prostitution parmi les sujets traités. Cette préconisation est à mener en lien étroit avec l'Education Nationale, pour les interventions en milieu scolaire, et le Conseil départemental, dans le cadre de son plan de prévention des violences sexistes et sexuelles. Celui-ci, mené en partenariat avec des associations comme Colosse aux pieds d'argile, comprend la formation des professionnel.les de 20 à 30 collègues et la sensibilisation des élèves et des parents aux violences sexuelles, dont la prostitution, sur quatre ans.

Préconisation 3 : Cibler les publics identifiés comme particulièrement vulnérables

Comme évoqué plus haut, l'entrée dans la prostitution peut être expliquée par la conjonction de facteurs de vulnérabilité et la rencontre avec le système prostitutionnel. De ce fait, il est apparu pertinent aux professionnel.les de développer des actions de prévention ciblant prioritairement les jeunes les plus vulnérables, parmi lesquel.les les mineur.es pris en charge par la protection de l'enfance, en situation de handicap, primo-arrivant.es et non-accompagné.es, en lien avec les professionnel.les des établissements accueillant ces publics (foyers de protection de l'enfance, IME, ESAT...).

Préconisation 4 : Développer une communication sur les réseaux sociaux en impliquant des jeunes

Parallèlement à une communication et une prévention dans les structures jeunesse, les professionnel.les soulignent l'importance d'engager un travail sur les réseaux sociaux. Cela apparaît d'autant plus important que, nous l'avons vu, les « clients » et les proxénètes entrent en contact avec les jeunes par Internet dans plus de la moitié des situations décrites au cours du diagnostic. Les participant.es au groupe de travail s'accordent à dire qu'une campagne d'ampleur ne pourra être réalisée qu'au moyen d'un portage institutionnel national, avant un relais sur les comptes et pages des institutions du territoire. Des projets locaux pourraient tout de même être envisagés pour commencer à travailler sur le sujet à une plus petite échelle. Ils devraient nécessairement intégrer des jeunes, pour créer du contenu adapté aux outils qu'elles.ils utilisent au quotidien (Tiktok, Instagram, Snapchat...). Les comités de vie lycéenne et collégienne, les maisons de quartier, les MJC mais aussi les écoles proposant des formations en audiovisuel pourraient être ressources sur ce point.

Préconisation 5 : Mettre en place une éducation au numérique intégrant la question de la prostitution dans les collèges et lycées dans lesquels les élèves reçoivent des tablettes et ordinateurs

Plusieurs établissements scolaires du secondaire font actuellement l'objet d'une expérimentation dans les Yvelines avec la remise d'équipements numériques aux collégien.nes et lycéen.nes. Le besoin de développer une véritable éducation au numérique, intégrant la question de la prostitution, à destination

de ces élèves et de leurs parents a été discuté lors des réunions du groupe de travail. Des projets sont déjà en cours d'élaboration par la Police et la Gendarmerie (kit « Protect ») et l'Education Nationale (passeport numérique « PYX »). Un croisement avec les expériences d'associations spécialisées dans le digital, telles que E-enfance ou les Promeneurs du Net, pourraient être intéressants.

Préconisation 6 : S'appuyer sur les supports de communication des communes pour sensibiliser le grand public

Il a été proposé par le groupe de travail de réfléchir à des campagnes de communication papier pouvant être relayées dans les magazines distribués aux habitant.es des communes, afin de toucher largement l'entourage des jeunes, susciter la curiosité autour du sujet de la prostitution des mineur.es et faire bouger les représentations. Pour cela, les réseaux locaux de luttes contre les violences faites aux femmes mais aussi le réseau « Ville amie des enfants » de l'UNICEF pourraient être mobilisés afin d'identifier des communes volontaires.

Thématique n°2 – Accompagnement social global et postures professionnelles

Préconisation 7 : Rappeler l'obligation de signalement des mineur.es en situation de prostitution

La loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale précise dans son article 13 que « la prostitution des mineurs est interdite sur tout le territoire de la République. Tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative ». Dès lors, le signalement des mineur.es en situation de prostitution auprès du Parquet est obligatoire. Les professionnel.les présent.es au groupe de travail préconisent de rappeler cette obligation, mais aussi de mieux former et accompagner les professionnel.les à la rédaction de tels écrits, afin de systématiser les signalements au titre de la prostitution, y compris lorsque les jeunes sont déjà pris.es en charge par les services de la protection de l'enfance. La formalisation d'un protocole tripartite intégrant le Parquet, le Conseil Départemental et des associations spécialisés, inspiré d'expérimentations existantes (en Seine-Saint-Denis ou en Loire-Atlantique notamment), pour l'évaluation et la prise en charge des mineur.es après les signalements a été évoqué comme une piste de travail possible.

Préconisation 8 : Créer un répertoire des institutions et établissements susceptibles d'intervenir auprès des jeunes en situation de prostitution

La question de l'interconnaissance et de l'interprofessionnalité est revenue tout au long des échanges du groupe de travail. Une première étape consisterait à créer un répertoire des institutions et établissements susceptibles d'intervenir auprès des jeunes en situation de prostitution (associations spécialisées mais aussi premières orientations possibles sur les différents axes d'accompagnement, notamment concernant les aspects santé et juridiques). Il s'agit d'abord de mettre en commun et développer des ressources existantes : réseaux locaux de lutte contre les violences faites aux femmes, réseau de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE), cartographie de l'Institut du psychotraumatisme de l'enfant et de l'adolescent (IPEA)...

Au-delà de l'identification des structures susceptibles d'intervenir, la possibilité de nommer des référent.es sur la prostitution des mineur.es au sein de chaque institution apparaît comme une piste d'action afin de faciliter les prises de contact et transmissions d'information lorsque des jeunes concerné.es sont repéré.es.

Préconisation 9 : Développer des temps d'échange interprofessionnels rassemblant l'ensemble des intervenant.es concerné.es par une même situation

Une fois les situations repérées et les premiers contacts établis, il s'agit d'assurer un suivi cohérent au plus près des besoins de chaque jeune. Pour cela, les professionnel.les présent.es ont souligné la nécessité de maintenir des réunions de synthèse régulières en dehors des moments de crise (disparition inquiétante du.de la mineur.e, tentative de suicide, hospitalisation...). La place accordée aux jeunes elles.eux-mêmes dans ces instances et la possibilité de définir un cadre qui permettrait des échanges allant au-delà des professionnel.les (parents et entourage au sens large) sont des points de réflexion à approfondir selon le groupe de travail.

Préconisation 10 : Adapter les modes d'intervention pour mieux prendre en compte l'emprise et les conséquences du système prostitutionnel

Nous l'avons vu, les difficultés mentionnées par les professionnel.les renvoient principalement au manque d'adhésion des jeunes aux accompagnements proposés. Ces difficultés émanent d'une part des conséquences des violences prostitutionnelles et de l'emprise mais aussi de dispositifs et institutions se révélant parfois peu adaptés au rythme de ces jeunes. Dans l'objectif de développer des modes

d'intervention en cohérence avec les besoins et la réalité des vécus des adolescent.es concerné.es par la prostitution, plusieurs pistes d'action ont été amenées par le groupe de travail.

Il s'agit tout d'abord de mettre en œuvre un protocole de retour de fugue uniformisé, prenant en compte la question de la prostitution et permettant l'intervention conjointe d'acteurs sociaux, de santé, des forces de l'ordre et de la justice.

Ensuite, il a été proposé de travailler à l'installation d'une équipe spécialisée dans les Yvelines, pour venir appuyer les professionnel.les dans leurs interventions. Dans ce cadre, des modalités d'accueil et d'accompagnement plus spécifiques pourraient être expérimentées avec des acteurs du territoire, par exemple :

- Des interventions hors-les-murs, fondées sur la libre adhésion.
- Des lieux d'accueil de jour et de nuit, à destination des jeunes en fugues, avec des équipes pluridisciplinaires.
- De petites unités d'hébergement, permettant un suivi plus individualisé par des équipes pluridisciplinaires.

Préconisation 11 : Mettre en place un vademecum clarifiant l'intervention et l'articulation de chacun.e

Quels que soient les dispositifs mis en œuvre, le besoin de clarifier la place de chacun.e des intervenant.es et les circuits de transmission des informations a été formulé par les professionnel.les présent.es. Cette question peut être travaillée à plusieurs endroits. Nous avons évoqué la mise œuvre d'un protocole de retour de fugue prenant en compte la question de la prostitution, le besoin de formation et d'accompagnement aux signalements (qui devraient permettre de mieux connaître les circuits de transmission des informations dans ce cadre), ou encore la possibilité d'un protocole tripartite entre le Conseil départemental, la Justice et des associations spécialisées. Nous pouvons y ajouter la création en cours d'un avenant à la contractualisation entre Etat et Conseil départemental sur la protection de l'enfance et, plus spécifiquement, sur la prostitution des mineur.es. Il s'agira *in fine* de rassembler et synthétiser l'ensemble des dispositions existantes en un outil pratique, mobilisable par les professionnel.les du territoire.

Préconisation 12 : Améliorer la connaissance de l'offre de soin en psychotrauma existant dans le département

Les conséquences post-traumatiques de la prostitution, comme des autres formes de violences sexistes et sexuelles, nécessitent un accès à des soins psychologiques et psychiatriques spécialisés. Des

structures existent dans les Yvelines telles que l'IPEA, l'Institut Women Safe & Children, la Maison Calypso ou les consultations spécialisées à l'Hôpital des Mureaux. Les participant.es au groupe de travail préconisent de répertorier ces structures pour mieux les faire connaître auprès des professionnel.les susceptibles de rencontrer des jeunes en situation de prostitution. De plus, il est proposé d'inclure la question de la prostitution dans le dispositif « Family minds » porté par l'IPEA consistant à former les familles d'accueil et éducateurs.rices des lieux de placement à l'accueil des enfants ayant subi des traumatismes.

Thématique n°3 – Formation et soutien aux professionnel.les

Préconisation 13 : Instaurer systématiquement des groupes d'analyse des pratiques dans les établissements accueillant des mineur.es en danger, notamment des victimes de prostitution

Les professionnel.les présent.es ont tenu à rappeler la nécessité de ne pas rester seul.es face à l'accompagnement de jeunes victimes de violences sexuelles, dont la prostitution. L'écoute des récits, l'observation des conséquences et de l'emprise, le sentiment d'impuissance face à certaines situations doivent pouvoir être mis au travail et accompagnés au sein des structures et des équipes. La mise en place de temps d'analyse des pratiques réguliers est apparue comme une préconisation nécessaire pour soutenir les professionnel.les intervenant auprès des jeunes en danger.

Préconisation 14 : Mettre en place un plan de formation à trois niveaux à destination des professionnel.les en contact avec les jeunes

Parmi les priorités retenues par le groupe de travail, figure la mise en place rapide (à horizon 2024-2025), d'un premier plan de formation porté par l'Etat, en partenariat avec le Conseil départemental et l'Education nationale. Ce plan se découperait en trois niveaux :

- Un jour de sensibilisation pour « comprendre et repérer », à destination de 200 professionnel.les. Des professionnel.les seront à cibler prioritairement pour cette action, en particulier : les équipes d'évaluation et de prévention du Pôle Enfance Jeunesse du Conseil départemental, les assistant.es sociaux.les scolaires, les forces de l'ordre, les équipes de l'IFEP (association de prévention spécialisée) et des services de préventions des communes ;
- Deux jours d'approfondissement pour « en parler et accompagner », à destination de professionnel.les ayant suivi la sensibilisation et intervenant dans l'accompagnement social global des mineur.es et jeunes majeur.es ;
- Un jour de formation complémentaire pour « prévenir », à destination de professionnel.les animant des séances de prévention collectives auprès des jeunes.

Préconisation 15 : Créer un centre de ressources départemental sur la prostitution des mineur.es

Le besoin d'objectiver et de visibiliser la problématique de la prostitution des jeunes, et plus globalement des violences sexistes et sexuelles faites aux enfants, par la production régulière de chiffres est remonté lors des réunions du groupe de travail. Il est préconisé de renforcer ces dimensions dans le cadre déjà existant de l'ODPE, porté par le Conseil départemental. Dans un second temps, les professionnel.les proposent de réfléchir à un véritable centre de ressources sur la prostitution des jeunes, dont les missions incluraient la cartographie et la diffusion des ressources et outils existants, l'orientation des professionnel.les au niveau local et le développement de modules de sensibilisation et de formation permettant de prolonger le plan de formation évoqué ci-dessus. Cette proposition est, selon nous, à articuler avec la possible installation d'une équipe portée par une association spécialisée sur le territoire en soutien aux professionnel.les intervenant auprès des jeunes (voir préconisation 10).

Préconisation 16 : Mobiliser des formateurs.rices au-delà des associations spécialisées pour être en capacité de former un très grand nombre de professionnel.les

Parallèlement à la proposition de centre de ressources, les participant.es au groupe de travail ont émis plusieurs pistes pour développer les capacités de formation sur le sujet dans les Yvelines, à commencer par la création d'une formation de formateurs.rices en partenariat avec des associations spécialisées. Il s'agirait notamment de former les professionnel.les intervenant déjà dans des formations sur les violences sexistes et sexuelles, afin d'inclure la question de la prostitution de manière plus systématique. Le développement de partenariats avec les écoles de travail social, en s'appuyant sur la loi du 13 avril 2016 qui prévoit l'inclusion d'un module sur le phénomène prostitutionnel dans le référentiel de formation initiale des travailleurs.euses sociaux.les¹⁸, a également été évoqué pour former largement les futur.es intervenant.es en travail social.

¹⁸ Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016, article 2 modifiant le Code de l'action sociale et des familles - art. L451-I (V) : « Les formations sociales contribuent à la qualification et à la promotion des professionnels et des personnels salariés et non salariés engagés dans la lutte contre les exclusions et contre la maltraitance, dans la prévention et la compensation de la perte d'autonomie, des handicaps ou des inadaptations, dans la prévention de la prostitution et l'identification des situations de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains et dans la promotion du droit au logement, de la cohésion sociale et du développement social ».

CONCLUSION : 4 AXES PRIORITAIRES POUR LA PERIODE 2023-2025

Les participant.es au groupe de travail se sont réuni.es en plénière le 2 février 2023 afin de finaliser ensemble les préconisations à remettre à la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite¹⁹.

Les institutions représentées lors de cette dernière réunion, parmi lesquelles l'Etat, le Conseil départemental et l'Education nationale, ont souhaité faire ressortir quatre axes de travail prioritaires pour la période 2023-2025 :

- Une communication dans les structures recevant des jeunes sur les numéros d'écoute nationaux pouvant être mobilisés sur la prostitution des mineur.es : 119 et 116 000 (préconisation n°1) ;
- Un plan de formation sur la prostitution des jeunes, notamment des mineur.es, à destination des professionnel.les du territoire (préconisation n°14) ;
- Des actions de prévention dans les établissements recevant des jeunes sur la question de la prostitution, après avoir cartographié l'existant (préconisation n°2) ;
- Un protocole de retour de fugue harmonisé sur tout le département, intégrant la question de la prostitution (préconisation n°10).

¹⁹ Les commissions départementales de la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite sont des instances créées par la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées. Elles sont présidées par les Préfet.es de département et rassemblent les représentant.es d'institutions publiques et d'associations. Elles ont deux missions : définir la stratégie de lutte contre le système prostitutionnel à l'échelle du département et étudier les demandes d'entrée dans des parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle (PSP).

SYNTHESE DES PRECONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

(En rose, les actions prioritaires pour la période 2023-2025)

Quelle communication au service de la prévention ?

- Communiquer sur les numéros d'écoute nationaux mobilisables par les jeunes et leur entourage.
- Intégrer la prostitution dans les actions de prévention existantes.
- Cibler les publics identifiés comme particulièrement vulnérables.
- Développer une communication sur les réseaux sociaux en impliquant des jeunes.
- Mettre en place une éducation au numérique dans les collèges et lycées dans lesquels les élèves reçoivent des tablettes et ordinateurs.
- S'appuyer sur les supports de communication existants des communes pour sensibiliser le grand public.

Accompagnement social global et postures professionnelles

- Rappeler l'obligation de signalement des mineur.es en situation de prostitution.
- Créer un répertoire des institutions et établissements susceptibles d'intervenir auprès des jeunes en situation de prostitution.
- Développer des temps d'échange interprofessionnels rassemblant l'ensemble des intervenant.es concerné.es par une même situation.
- Adapter les modes d'intervention pour mieux prendre en compte l'emprise et les conséquences du système prostitutionnel, avec pour 1^{ère} action : **mettre en oeuvre un protocole de retour de fugue harmonisé sur tout le département, prenant en compte la question de la prostitution.**
- Mettre en place un vademecum clarifiant l'intervention et l'articulation de chacun.e.
- Améliorer la connaissance de l'offre en psychotrauma existant sur le département.

Formation et soutien aux professionnel.les

- Instaurer systématiquement des groupes d'analyse des pratiques dans les établissements accueillant des mineur.es en danger, notamment des victimes de prostitution.
- **Mettre en place un plan de formation à trois niveaux à destination des professionnel.les en contact avec les jeunes.**
- Créer un centre de ressources départemental sur la prostitution des mineur.es.
- Mobiliser des formateurs.rices au-delà des associations spécialisées pour être en capacité de former un très nombre de professionnel.les.

ANNEXES

Annexe I : Revue de presse des articles parus entre 2020 et 2023 et traitant de prostitution des jeunes dans les Yvelines

2023

- BFM Ile-de-France, Constance Bostoën et Martin Regley, 15 mai 2023, « Yvelines : plusieurs mineurs interpellés pour une série de cambriolages »
- actu.fr, Maxence Eloï, 4 mai 2023, « Un cas de proxénétisme sur mineure à Carrières-sous-Poissy jugé "symptomatique" »
- Le Parisien, Julie Ménard, 23 avril 2023, « Yvelines/Hauts-de-Seine : deux hommes condamnés à 10 et 5 ans de prison pour proxénétisme aggravé »
- yvelines-infos.fr, Sandrine Gayet, 26 janvier 2023, « Prostitution des mineurs, harcèlement, violences : une hausse inquiétante »
- Le Parisien, Inès Chaïeb, 12 janvier 2023, « Une prostitution "plus sournoise" : les réseaux sociaux, un obstacle pour la justice des Yvelines »
- Le Parisien, Julie Ménard, 9 janvier 2023, « Dans les Yvelines, branle-bas de combat général pour aider les victimes mineures »
- Le Parisien, Elisabeth Gardet, 10 janvier 2023, « La Verrière : le proxénète de 17 ans surveillait les passes depuis la salle de bains »
- actu.fr, François Desserre, 6 janvier 2023, « Yvelines : prostitution, viols, agressions... de plus en plus de victimes sont des mineurs »
- BFM Ile-de-France, 6 janvier 2023, « Yvelines : la procureure de Versailles constate une apparition de la "cyber prostitution" »

2022

- Femme Actuelle, Mathilde Joris, 14 octobre 2022, « Le terrible témoignage d'une jeune fille d'à peine 18 ans "vendue pour 50 euros" par une amie à un proxénète »
- Le Parisien, Julien Constant, 13 octobre 2022, « Proxénétisme dans les cités : "Ma copine m'a vendue pour 50 euros" »
- La Gazette en Yvelines, 8 juin 2022, « Elle tombe amoureuse en ligne, il la force à se prostituer »
- Le Parisien, Julie Ménard, 20 avril 2022, « Mantes-la-Jolie : une adolescente de 16 ans séquestrée et contrainte de se prostituer »
- actu.fr, François Desserre, 5 janvier 2022, « Yvelines. Il prostituait une jeune femme dans un hôtel de Maurepas »

2021

- actu.fr, François Desserre, 3 novembre 2021, « Yvelines. Livrée à la prostitution à Versailles et au Chesnay-Rocquencourt »
- actu.fr, Renaud Vilafranca, 21 octobre 2021, « Yvelines. Mantes-la-Jolie : le couple aidait des adolescentes à se prostituer »

- La Gazette en Yvelines, 20 octobre 2021, « Un réseau de prostitution mis à jour »
- actu.fr, François Desserre, 21 septembre 2021, « Yvelines. Il jouait au proxénète sur Internet et s'en prenait aux adolescentes sur Instagram »
- letribunaldunet.fr, 4 juin 2021, « La maison de l'horreur : une jeune fille de 16 ans séquestrée puis prostituée pendant 3 jours »
- actu.fr, François Desserre, 6 avril 2021, « Yvelines. Séquestrée dans un hôtel de Villennes-sur-Seine, l'ado devait se prostituer »
- actu.fr, François Desserre, 1^{er} avril 2021, « Yvelines. Proxénétisme à Versailles : les habitants en avaient marre »
- actu.fr, François Desserre, 21 mai 2021, « Des Yvelines à l'Eure-et-Loir, les trafiquants de drogue faisaient leurs affaires avec Snapchat »
- actu.fr, Renaud Vilafranca, 21 janvier 2021, « Yvelines. Sartrouville : Un suspect mis en examen après le meurtre de Mehdi »

2020

- actu.fr, François Desserre, 21 septembre 2020, « Yvelines. Un père de famille de Versailles découvre que sa fille est livrée à la prostitution »
- Actu17, 27 juin 2020, « Yvelines : Une adolescente de 14 ans droguée, violée et forcée à se prostituer à Carrières-sous-Poissy »
- Actu17, 12 juin 2020, « Yvelines : Des ados fugueuses étaient forcées à se prostituer, 4 proxénètes interpellés »
- actu.fr, François Desserre, 13 janvier 2020, « Yvelines. Une prostituée violée dans un hôtel de Trappes : trois arrestations »

Annexe 2 : Questionnaire en ligne à destination des professionnel.les yvelinois.es

Etat des lieux et préconisations sur la prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es dans les Yvelines

Questionnaire à destination des professionnel.les

Questionnaire à renvoyer à : lgil@adn-asso.org

Version en ligne : <https://forms.gle/EmqWvykaXJxyQcXF8>

Les objectifs :

Dans le cadre des actions de la Commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains, la Préfecture des Yvelines a confié à l'Amicale du Nid la conduite d'un état des lieux de la prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es (jusqu'à 25 ans) dans le département.

Il s'agit de :

1. Faire remonter les risques et les situations de prostitution identifiés de manière probable, ou avérée, par les acteurs.rices de terrain
2. Recenser les ressources et les besoins de ces acteurs.rices sur la problématique de la prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es
3. Proposer des pistes d'action concrètes

Le questionnaire :

Ce questionnaire est adressé aux professionnel.les susceptibles de rencontrer ou recevoir des mineur.es et/ou jeunes majeur.es (jusqu'à 25 ans) en situation ou en risque de prostitution.

Il est auto-administré, en ligne, via Google Form (une version Word peut aussi être demandée à : lgil@adn-asso.org).

L'ensemble des réponses sera anonymisé lors du traitement des données. La restitution fera apparaître uniquement des types de structures et de fonctions.

Les questions portent sur votre pratique au cours des trois dernières années (2019-2020-2021).

Qu'entend-on par prostitution ?

La prostitution prend des formes multiples. Elle peut avoir lieu à l'extérieur (rue, route, forêt, parking...) ou dans des espaces clos (hôtel ou appartement, via Internet notamment, salon de massage, bar à hôtesses, boîte de nuit...).

Elle est rarement nommée comme telle : on parle de débrouille, d'escorting, de michetonnage, de masseuses, d'accompagnatrices, d'hôtesses... Ces termes euphémisent une même réalité : l'achat d'actes sexuels, avec une contrepartie qui peut être financière ou non (hébergement, nourriture, vêtements, téléphone portable...), et des conséquences importantes pour les personnes qui sont marchandisées.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le guide de l'Amicale du Nid, "Prostitution - Osons en parler" : <https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2019/11/guide-v3-web.pdf>

Introduction : quelques données vous concernant

Les réponses seront anonymisées lors du traitement des données.

Les informations recueillies seront utilisées exclusivement dans le cadre de l'état des lieux de la prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es dans les Yvelines.

> Nom de l'organisation ou du service :

> Nom du/de la répondant.e :

> Fonction :

> Adresse mail (facultatif) :

- > Numéro de téléphone (facultatif) :
- > Votre activité principale :
- > Vous remplissez le questionnaire :
 - A titre individuel
 - A titre collectif (service ou structure)
- > Si le questionnaire est rempli à titre collectif, combien de professionnel.les ont été consulté.es ?

I- Repérage des mineur.es et jeunes majeur.es (jusqu'à 25 ans) en situation, probable ou avérée, de prostitution

- > Avez-vous déjà eu connaissance de situations de prostitution, probables ou avérées, parmi les jeunes rencontré.es dans votre structure ?
 - Oui
 - Non

Si OUI (situations repérées), merci de répondre aux questions suivantes

Si NON (pas de situation repérées), merci de passer à la dernière page, section II-bis (en dernière page).

- > Combien de jeunes environ ces situations concernent-elles sur les trois dernières années (2019-2020-2021) ?

- > Comment ces situations ont-elles été connues ?
 - Situations rapportées par les personnes concernées
 - Situations repérées par votre service
 - Situations rapportées par des partenaires
 - Autre (précisez)

- > Si elles ont été repérées par votre service, quels éléments vous ont permis de penser qu'il s'agissait de prostitution ?

Les indicateurs de la prostitution sont multiples. Il peut s'agir de signaux liés à :

- des facteurs de vulnérabilité dans les parcours de vie (isolement, carences affectives, errance, précarité, violences...)
- des conséquences de la prostitution (traces de maltraitance, problèmes gynécologiques, dissociation traumatique, consumérisme compensatoire, addictions...)
- l'emprise (être tenu.e de répondre au téléphone immédiatement, ne pas se présenter seul.e aux rdv...). Chez les jeunes en particulier, peuvent aussi être constatés :
- des indicateurs comportementaux (changement d'attitude, de style vestimentaire, de fréquentations, fugues, violences...)
- des indicateurs matériels (relations avec des hommes plus âgés, voitures passant chercher le/la jeune, grosses sommes d'argent liquide, objets de luxe, plusieurs téléphones ou changements fréquents de téléphones...).

II- Description des situations

Dans cette section, vous allez pouvoir décrire les situations, probables ou avérées, dont vous avez connaissance.

Ces situations peuvent concerner un.e mineur.e ou jeune majeur.e en particulier, ou un groupe de mineur.es ou jeunes majeur.es présentant des similarités dans leur profil ou leur parcours de vie.

SI VOUS SOUHAITEZ DÉCRIRE PLUSIEURS SITUATIONS : à la fin de la description de la situation n°1, vous pouvez ajouter une situation n°2...

Situation n°1

Les jeunes concerné.es

- > Combien de jeunes environ cette situation concerne-t-elle ?
- > Quels sont le sexe, l'âge et la nationalité des jeunes concerné.es ?

> Y a-t-il des éléments dans leur parcours de vie qui vous semblent pertinents pour comprendre leur entrée dans le système prostitutionnel (par exemple : contexte familial, violences vécues, fugues...) ? Lesquels ?

> Sont-elles/ils inscrit.es dans un établissement scolaire ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

> Si oui, une problématique de décrochage scolaire a-t-elle été identifiée ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

> Une problématique de dépendance à des produits (drogue, alcool) a-t-elle été identifiée ?

Les faits de prostitution

> Dans quel(s) type(s) de lieu les faits de prostitution se déroulent-ils ?

- Appartement (Airbnb, domicile des « clients »...)
- Débit de boissons / lieu festif (café-bar, bar à chicha, boîte de nuit...)
- Etablissement scolaire
- Forêt / Bois
- Hôtel
- Route / Rue
- Salon de massage
- Structure d'hébergement
- Inconnu
- Autre (précisez)

> Dans quelle(s) ville(s) / zone(s) géographique(s) ont lieu ces faits ?

> Ces lieux sont-ils situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Autre (précisez)

> Quelles formes prennent les contreparties à l'acte sexuel ?

- Argent
- Hébergement
- Objets et autres biens
- Autre (précisez)

> Comment les « clients » entrent-ils en contact avec les jeunes en situation de prostitution ?

- Internet
- Téléphone
- Lieux publics
- Autres (précisez)

> Disposez-vous d'information sur ces « clients » (sexe, âge, provenance géographique...) ?

> Y a-t-il des proxénètes ?

Pour rappel, la loi française (articles 225-5 et suivants du code pénal) définit comme proxénète toute personne qui :

- aide, assiste, protège la prostitution d'autrui*
- tire profit de la prostitution d'autrui*
- embauche ou entraîne quelqu'un.e pour qu'elle/il se prostitue*
- exerce une pression sur quelqu'un.e pour qu'elle/il se prostitue*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

> Si oui, quels sont leurs liens avec les jeunes en situation de prostitution ?

- Petit ami
- Réseau « amical »
- Membre de la famille
- Réseau de prostitution
- Autre (précisez)

> Comment sont-ils entrés en contact avec elles/eux (par exemple : via les réseaux sociaux, lors d'une fugue, à l'école...) ?

> Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

> Décrire une autre situation

- Oui
- Non, passer à la rubrique suivante

III- Prise en charge des mineur.es et jeunes majeur.es en situation, probable ou avérée, de prostitution

> Avez-vous pu parler de la prostitution avec les jeunes concerné.es ?

> Quels éléments ont été mobilisés / travaillés avec ces jeunes ?

> Avez-vous travaillé avec des partenaires extérieurs ? Lesquels ?

> Quelles ont été les principales difficultés dans ces prises en charge ?

> Quelles actions vous ont paru avoir les effets les plus bénéfiques ? Pourquoi ?

> Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

IV- Ressources et besoins

> Vous sentez vous suffisamment informé.e(s) sur ce que dit la loi française sur la prostitution en général et concernant les mineur.es en particulier ?

Pour rappel, les lois du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale et du 21 avril 2021 visant à protéger les mineur.es des crimes et délits sexuels et de l'inceste précisent que :

- La prostitution des mineur.es est interdite sur tout le territoire de la République.

- Tout.e mineur.e en situation de prostitution est réputé.e en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative.

- Solliciter, accepter ou obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, un acte sexuel de la part d'un.e mineur.e en situation de prostitution est puni de 20 ans d'emprisonnement et 3 millions EUR d'amende (mineur.e de moins de 15 ans) ou de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 EUR d'amende (mineur.e de plus de 15 ans).

- Oui
- Non

> Disposez-vous de ressources sur la prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es en interne ou en externe de votre structure ?

> Des dispositifs (formalisés ou non) existent-ils au sein de votre structure pour prévenir ce type de situations (par exemple : ateliers collectifs, mise à disposition de supports de communication...) ? Lesquels ?

> Des dispositifs (formalisés ou non) existent-ils au sein de votre structure pour repérer ce type de situations (par exemple : formation des professionnel.les, trame d'entretien, temps d'échange sur les situations...) ? Lesquels ?

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer le repérage et la prise en charge des jeunes en situation ou en risque de prostitution, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer la prévention de la prostitution des jeunes, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

Pas de situations de prostitution repérées :

II-bis- Ressources et besoins

> Vous sentez-vous suffisamment informé.e(s) sur ce que dit la loi française sur la prostitution en général et concernant les mineur.es en particulier ?

Pour rappel, les lois du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale et du 21 avril 2021 visant à protéger les mineur.es des crimes et délits sexuels et de l'inceste précisent que :

- La prostitution des mineur.es est interdite sur tout le territoire de la République.

- Tout.e mineur.e en situation de prostitution est réputé.e en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative.

- Solliciter, accepter ou obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, un acte sexuel de la part d'un.e mineur.e en situation de prostitution est puni de 20 ans d'emprisonnement et 3 millions EUR d'amende (mineur.e de moins de 15 ans) ou de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 EUR d'amende (mineur.e de plus de 15 ans).

Oui

Non

> Disposez-vous de ressources sur la prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es en interne ou en externe de votre structure ?

> Des dispositifs (formalisés ou non) existent-ils au sein de votre structure pour prévenir ce type de situations (par exemple : formation des professionnel.les, ateliers collectifs de prévention auprès des jeunes, mise à disposition de supports de communication sur le sujet...) ? Lesquels ?

> Des dispositifs (formalisés ou non) existent-ils au sein de votre structure pour repérer ce type de situations (par exemple : trame d'entretien, questionnement systématique, temps d'échange sur les situations...) ? Lesquels ?

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer le repérage et la prise en charge des jeunes en situation ou en risque de prostitution, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer la prévention de la prostitution des jeunes, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

Conclusion : pour aller plus loin

> Acceptez-vous d'être recontacté.e(s) dans le cadre de cet état des lieux ?

> Connaissez-vous des personnes ressources pour cet état des lieux ? Si oui, comment peut-on les contacter ?

Merci !

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter :

Lucie GIL, Chargée de mission diagnostics, communication, formation

Amicale du Nid

01 44 52 56 40 / 06 17 01 36 19

lgil@adn-asso.org

**Annexe 3 : Prostitution : comment repérer ? Extrait du guide de l'Amicale du Nid,
« Prostitution – Osons en parler »**

Comment repérer ?

**IL N'Y A PAS DE PROFIL TYPE.
CE QUE L'ON PEUT REPÉRER, C'EST UN FAISCEAU D'INDICES.**

**SIGNAUX LIÉS AUX
FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ**

ISOLEMENT, SOLITUDE
AVOIR DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCES, NOTAMMENT SEXUELLES
CARENCES AFFECTIVES ET/OU ÉDUCATIVES
DIFFICULTÉS FAMILIALES
MANQUE D'ESTIME DE SOI, DÉVALORISATION
PRÉCARITÉ, BESOIN D'ARGENT, ERRANCE, BESOIN D'HÉBERGEMENT
SITUATION ADMINISTRATIVE IRRÉGULIÈRE
STIGMATISATION DUE À L'ORIENTATION SEXUELLE
**ÊTRE CIBLÉ-E PAR LES AGRESSEURS DU FAIT
DE SA COULEUR DE PEAU OU DE SON ÂGE**

**SIGNAUX LIÉS AUX CONSÉQUENCES
PHYSIQUES PSYCHIQUES ET SOCIALES**

BLESSURES, BLEUS, DOULEURS FRÉQUENTES, FATIGUES CHRONIQUES
TROUBLES ALIMENTAIRES
**PROBLÈMES GYNÉCOLOGIQUES, VIH, INFECTIONS SEXUELLEMENT
TRANSMISSIBLES, GROSSESSES NON-DÉSIRÉES**
**SIGNES DE DISSOCIATION ET DE DÉCORPORALISATION : NE PLUS RESSENTIR
ET DONC NE PLUS POUVOIR MANIFESTER D'ÉMOTIONS, NE PLUS RESSENTIR
LA DOULEUR, NE PLUS « ÊTRE DANS SON CORPS »**
**STRESS POST-TRAUMATIQUE* : ANXIÉTÉ, TROUBLES DU SOMMEIL,
FLASHBACKS (EX : UNE IMAGE FAIT REVIVRE LE TRAUMATISME)**
**DÉPRESSION, COMPORTEMENTS DESTRUCTEURS,
PENSÉES SUICIDAIRES, ADDICTIONS**
**SENTIMENT DE HONTE ET CULPABILITÉ, OBLIGATION DE DISSIMULER UNE
PARTIE DE SA VIE, DISSONANCE COGNITIVE**
EXCLUSION SOCIALE, REPLI SUR SOI, DÉINVESTISSEMENT SOCIAL
TROUBLES DE LA SANTÉ SEXUELLE*
**RAPPORTS AU TEMPS ET À L'ARGENT INHABITUELS,
CONSUMÉRISME COMPENSATOIRE**

**SIGNAUX
D'EMPRISE***

SEMBLE TENU-E DE RÉPONDRE IMMÉDIATEMENT AU TÉLÉPHONE
SE PRÉSENTE TOUJOURS ACCOMPAGNÉ-E AUX RENDEZ-VOUS
PARAÎT INCAPABLE DE PRENDRE SEUL-E UNE DÉCISION POUR LUI-ELLE-MÊME



ATTENTION, CES SIGNAUX NE SONT QUE DES POINTS DE REPÈRE, IL N'Y A AUCUN DÉTERMINISME.

Ces indicateurs sont issus des constats de terrain, mais ils ne signifient pas automatiquement qu'il y a situation de prostitution, et ils ne prétendent pas à être exhaustifs.

Comme pour les autres formes de violences, les personnes concernées peuvent ne pas se reconnaître comme victimes, tout en présentant des signaux d'alerte et/ou « tendant des perches » aux professionnel·les qui les reçoivent. Il est rare qu'elles en parlent spontanément. Le plus le plus sûr est donc de poser la question.

Chez des jeunes, surtout si vous les voyez régulièrement, vous pouvez constater en particulier :

- Échange de comportement, de fréquentations, de comportements avec les autres
- Échange de vocabulaire concernant la sexualité
- Échange de style vestimentaire, brutale prise ou perte de poids
- Fugues, évitements, repli sur soi
- Violences envers soi (scarifications par exemple) ou envers les autres

**MINEUR-ES ET
SIGNAUX D'ALERTE**

Parfois vous pouvez également observer des indicateurs matériels :

- Des relations avec des hommes plus âgés, des voitures qui passent les chercher
- De grosses sommes d'argent liquide, de la lingerie, des préservatifs, une bombe lacrymogène, une carte de club
- Plusieurs téléphones

Attention ! Un seul signe ne suffit pas, il ne faut pas non plus voir la prostitution partout.

Emprise

Relation de domination mise en place par une personne en position de pouvoir et qui vise l'exploitation d'autrui. La personne sous emprise croit qu'elle n'a pas le choix et intériorise la volonté de l'autre au détriment de ses propres intérêts.

Psychotraumatisme ou état de stress post-traumatique

Un événement traumatique menaçant l'intégrité d'une personne peut provoquer des conséquences psychiques importantes comme des troubles de la mémoire, du sommeil ou de l'alimentation, des pratiques d'évitement, de la dissociation, de l'hypervigilance, de l'impulsivité, de la somatisation, ou des crises d'anxiété.

Santé sexuelle

État de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. (OMS)

Le guide complet est disponible en version numérique :

<https://amicaledunid.org/ressources/prostitution-sons-en-parler-points-de-reperes-a-lusage-des-professionnel-les/>

Illustration et mise en page : Floriane Le Roux

Annexe 4 : Questions et cas pratique présentés lors des réunions du groupe de travail d'élaboration des préconisations

Questions, thématique « Quelle communication au service de la prévention ?

- 1) Pourquoi (objectifs) ?
- 2) Qui (qui communique, à destination de quels publics) ?
- 3) Quoi (quels messages veut-on faire passer) ?
- 4) Comment (via quels outils / supports de communication) ?
- 5) Où (par quels canaux de diffusion) ?

Questions, thématique « Formation et soutien aux professionnel.les

- 1) Pour quoi : quels objectifs attendus ?
- 2) Pour qui : quels contenus pour quels publics ?
- 3) Comment : quel modèle d'organisation des formations / dispositifs de soutien au niveau du département ?

Cas pratique, thématique « Accompagnement social global et postures professionnelles »

Louise est une jeune majeure de 21 ans. Elle vit avec son petit-ami, âgé de 25 ans, et est en situation de prostitution dans un bar.

En janvier 2020, suite à un épisode de violences extrêmes, elle fuit le bar et l'homme avec lequel elle est en ménage.

Elle est orientée vers les services spécialisés pour un hébergement I 15.

Aujourd'hui, nous nous interrogeons : les choses auraient-elles pu évoluer différemment ?

Louise a intégré une MECS quand elle avait 13 ans. Elle est alors en classe de 5ème. L'équipe éducative sait que la mesure de placement a été décidée en urgence suite à une intervention de la police au domicile familial pour des faits de violence aggravée.

Au collège, Louise se plaint régulièrement de maux de ventre. Elle est orientée vers l'infirmière scolaire qui constate des scarifications sur ses bras. Louise évoque des relations très difficiles avec son beau-père mais ne donne pas de précisions quant aux difficultés rencontrées. Un lien de confiance s'établit entre Louise et l'infirmière qui reçoit l'adolescente quand elle le souhaite.

Au foyer, Louise est accompagnée par une éducatrice avec laquelle semble bien s'entendre. Elle rencontre également une psychologue. Au fil des séances elle se confie sur les violences dont elle a été témoin et évoque un inceste subi. La psychologue le mentionnera dans un compte-rendu de séance en l'associant aux scarifications.

Quelques mois avant son quinzième anniversaire, le foyer est informé que Louise est absente de l'école certains après-midis ou ne réapparaît pas après certains intercours. L'équipe du foyer s'aperçoit qu'elle

sort la nuit, découche du foyer et revient avec des objets que son « argent de poche » ne peut permettre de se procurer.

Interrogée par son éducatrice, elle dit que ce sont des amis qui lui ont donnés. Elle explique qu'elle n'a pas le droit de sortir sans permission et « qu'elle en a marre d'être enfermée ». Un rappel au règlement lui est signifié.

Arrêt sur image N°1

Louise est en relation avec sa mère dans le cadre de visites médiatisées. Lors de l'une d'elle, Louise l'accuse à mots à peine voilés de ne pas l'avoir suffisamment protégée. La mère s'emporte et lui lance « de toute façon tout ce qui arrive est de ta faute, tu n'es qu'une pute ».

Cet épisode intervient à un moment où l'équipe éducative s'interroge sur le comportement et les attitudes (considérées comme « provocantes ») de Louise : tenue vestimentaire de plus en plus « sexualisée », discours sur la sexualité désinhibé...

Son éducatrice évoque la prostitution. Louise dit qu'effectivement elle se prostitue et qu'elle « fait ce qu'elle veut de son corps ».

L'équipe éducative organise une réunion de synthèse.

Arrêt sur image N°2

En dépit des tentatives pour échanger avec elle sur cette question (éducatrice, psychologue), Louise est de moins en moins accessible et se rapproche de deux adolescentes plus âgées qui posent des problèmes de discipline au sein de l'établissement.

Elle fugue à plusieurs reprises. Lors d'un retour de fugue, elle est auditionnée par la police qui soupçonne deux adolescentes du foyer, de « recruter » d'autres jeunes filles pour un réseau de proxénétisme. Louise dit qu'elle se prostitue mais qu'elle le fait d'elle-même. Elle refuse de se présenter à la convocation suivante.

A son éducatrice elle lance : « arrêtez de m'emmerder avec la prostitution, comme si c'était grave alors que vous avez rien fait contre mon beau-père ».

Louise devient « ingérable ». Elle est orientée vers une famille d'accueil.

Arrêt sur image N°3

Louise intègre une famille d'accueil en Picardie plutôt bienveillante et qui ne pose pas de question.

Pendant un an, la situation semble se tasser. Louise réussit à avoir son brevet et est orientée vers un lycée professionnel. Elle a un petit ami.

Après une dispute, celui-ci fait circuler des *nudes* de Louise dans le lycée. Elle subit le harcèlement de certains élèves qui la traitent de « pute ». La jeune fille est reçue par l'assistante sociale scolaire. Elle

dit qu'elle ne veut pas parler, qu'elle a déjà raconté ses problèmes et que ça n'a servi à rien, qu'il faut « arrêter de lui prendre la tête et la laisser tranquille ».

Louise répond au harcèlement par des conduites « provocantes » et un regain d'agressivité. L'éducation nationale prend la décision de la changer de lycée.

Quelques jours plus tard, Louise fugue de sa famille d'accueil. Elle est retrouvée par la police dans un squat proche du domicile de sa mère. Elle explique à son éducatrice qu'elle ne veut pas retourner dans le nouveau lycée.

Elle décroche à nouveau à l'école et fugue de plus en plus souvent pour revenir dans l'environnement du foyer et y retrouver ses « ami.es ». La famille d'accueil est débordée.

En mars 2015, l'aide sociale à l'enfance propose un placement dans une autre famille d'accueil en Haute Loire.

A 16 ans et demi, Louise fugue de sa nouvelle famille d'accueil. Elle réapparaît deux fois au foyer, à quelques semaines d'intervalle, puis disparaît des radars.

Le juge des enfants décide de la main-levée de la mesure de placement.

Une équipe de prévention spécialisée la croise aux alentours de la gare de Cergy où elle se prostitue. Les éducateurs.trices ne la connaissent pas.

La jeune fille est alcoolisée. Elle raconte qu'elle vit chez son copain, qui a 3 ans de plus qu'elle et qu'elle a rencontré dans un squat, qu'ils ont trouvé du travail dans le sud de la France et qu'ils vont partir s'y installer bientôt.

L'équipe de prévention spécialisée lui propose de passer à la permanence. Elle ne viendra pas.

Arrêt sur image N°4
